LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 24 n° 50 **Edmonton, le 14 décembre 1990** **32 pages** **50¢**

• Gestion scolaire

Pas encore de groupe de travail mais une consultation

à lire en page 3

• Coupures à Radio-Canada

SMAC et cies ne sont plus

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - «Je suis très déçu. Je n'ai plus de véhicule télévision pour montrer aux Albertains l'autre côté de leur réalité, c'est-à-dire l'imaginaire et le culturel».

C'est en ces mots qu'a commenté le directeur régional et directeur de la télévision française en Alberta, M. Denis Lord, les coupures de Radio-Canada annoncées par le président de la Société, M. Gérard Veilleux.

Et il ajoutait: «Nous pouvons le faire de façon modeste avec le Ce soir, mais pas comme on pouvait le faire avec SMAC ou Ce soir dimanche. C'est une grande déception, parce que maintenant, nous sommes là seulement deux heures et demi par semaine».

Mercredi le 5 décembre était une journée bien triste dans les locaux de Radio-Canada à travers le pays. Et pour les francophones de l'Alberta, les événements prennent aussi une tournure bien sombre: aucune émission de SMAC, Génies en herbe, Ce soir dimanche, Le Carnet et les émissions de courte durée (E.C.D.), La force de l'âge, Pic et Pic, Souvenirs, etc. ne sera produite. En ce qui a trait à la série Génies en herbe déjà enregistrée, elle devrait être diffusée puisque les émissions sont déjà complétées et sur ruban. Mais les éliminatoires interrégionales ont été annulées. Par contre, un concours entre les écoles sera organisé pour déclarer les gagnants de l'Ouest afin de les envoyer participer à la série diffusée au réseau national.

Au Canada, 1 100 emplois seront coupés. À la station anglaise CBRT Calgary, qui sera transformée en bureau d'information qui ne servira qu'à alimenter Edmonton en information sur les événements de la journée dans la ville, 79 personnes perdront leur emploi. À Edmonton, du côté anglais, une douzaine de personnes seront remerciées.



Denis Lord



Gérard Veilleux

Du côté francophone, il n'y a, pour le moment, que le secteur de la télévision qui est affecté: selon M. Denis Lord, environ 6 personnes qui travaillent en production, c'est-à-dire caméraman, monteur, réalisateur, etc, perdront leur emploi. Aucun changement dans les salles de nouvelles télévision et radio n'est prévu.

Le manque à gagner de la Société Radio-Canada se chiffre à 108 millions $. Pour CHFA, cela ne signifie qu'un pour cent de son budget d'exploitation, soit 12 000 $ sur un budget de 1 200 000 $. Du côté de la télévision française, secteur plus affecté, les coupures s'élèvent à 343 000 $ (si l'on inclus les ressources du côté anglophone dont CBXFT n'aura plus besoin suite aux compressions faites de leur côté).

«J'aurais pensé qu'en mes capacités de directeur régional j'aurais pu influencer les décisions, mais ça n'a pas été le cas», affirmait Denis Lord. Et maintenant, le temps est venu de remercier des employés: «Ce n'est pas une tâche agréable. Je n'ai pas eu à le faire souvent (...), mais je crois que cette fois-ci c'est le pire que j'aie vécu».

Il ne reste donc plus qu'une seule émission où les Franco-Albertains pourront se retrouver, le Ce soir. Gérard Veilleux a annoncé que d'autres coupures se feront dans les deux prochaines années. La crainte que tous les services francophones en Alberta soient coupés est toujours présente. «Oui ça fait peur. Ajoutez à tout cela tout ce qui se joue présentement au niveau politique (Commission Bélanger-Campeau, Commission Spicer)», de dire M. Lord. Est-ce possible que tout disparaisse? «Tout cela va dépendre de la conjoncture économique et politique au pays. C'est une possibilité qu'il n'y en ait plus... on verra».

Première Canadienne canonisée

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - La première canadienne a été canonisée en fin de semaine dernière à Rome par le pape Jean-Paul II.

En effet, la bienheureuse Marguerite d'Youville, née à Varennes, près de Montréal, a reçu l'honneur le plus grand qui peut être accordé par l'Église catholique à l'un de ses membres: la canonisation.

Mère Marguerite d'Youville, née le 15 octobre 1701, est la fondatrice des Soeurs de la Charité de Montréal, mieux connues sous le nom de «Soeurs Grises». Dans ses rôles de célibataire, épouse, veuve et femme religieuse, Marguerite Dufrost de la Jemmerais ne cessa de se dévouer à autrui.

Elle célébrait son mariage en 1722, avec François d'Youville. Mais son mari, selon l'histoire, se révèle un homme volage et indifférent, en plus de troquer les fourrures des Indiens contre de l'eau-de-vie. Après la mort de son mari, Marguerite d'Youville se met à aider les pauvres de tout son coeur et de toute son âme.

Elle fonde les Soeurs de la Charité en 1737. Mais la population de Ville-Marie voit mal cette nouvelle société; et voilà qu'elles se font appeler les «Soeurs Grises», accusées de continuer le trafic du défunt mari et de s'enivrer elles-mêmes. Elle est morte le 23 décembre 1771.

C'est en 1890 que le pape Léon XIII signe le décret de l'introduction de la cause de Marguerite d'Youville, la déclarant «vénérable». Mais ce n'est qu'en 1959 que le pape Jean XXIII la proclame «bienheureuse» et lui accorde le titre de «Mère à la charité universelle».

Selon les documents du Vatican, le dernier miracle que l'on retrouve dans le dossier est

(suite en page 2)



Sainte Marguerite d'Youville.

«Ces coupures sauvages vont nuire...»

à lire en page 5

Un succès qui va traverser...

à lire en page 8

Les étudiants s'impliquent

à lire en page 25

• Repas-causerie du MFC

Une première à Saint-Paul

par ARLETTE DHUICQUE

SAINT-PAUL - Le premier repas-causerie, organisé par le Mouvement des femmes chrétiennes, a eu lieu au Centre culturel de Saint-Paul le vendredi 23 novembre, en soirée.

Les participantes étaient accueillies avec un vin apéritif, suivi d'un bon repas dans la grande salle des banquets. La participation a été importante. Une centaine de femmes étaient présentes, malgré la première tempête de neige de l'année, ce vendredi-là.

Elles arrivaient de Saint-Paul, mais aussi des villages environnants et même de Bonnyville.

Toutes étaient très intéressées par le sujet dé la rencontre: «Relation mère-fille» objet d'une conférence donnée par Suzanne St-Laurent, psychologue, venue du Québec. Se consacrant aux relations familiales des personnes âgées, Suzanne nous a fait part de sa grande expérience et des résultats de recherches de nombreux spécialistes des questions féminines. Elle a su capter toute notre attention en nous exposant divers points nouveaux à considérer, et cela avec simplicité et précision.

En effet, l'évolution actuelle des femmes fait apparaître un autre comportement et style de vie parmi les femmes. Elles ne s'enferment plus dans un vieillissement prématuré ni dans le ghetto de leur cuisine.



Madame Suzanne St-Laurent a reçu une plaque-souvenir de l'artiste Herman Poulin.
(Photo Arlette Dhuicque)

Elles s'intéressent au monde extérieur, participant à la vie sociale et politique. Leurs rapports avec leur fille changent. En plus de leur amour instinctif de mère, elles sont plus prêtes à les écouter et surtout à dialoguer avec elle. Elles font preuve de plus d'ouverture d'esprit envers leur fille, pouvant ainsi mieux définir leur autorité envers elle, et donner une juste limite au laissez-faire. Les rapports mère-fille sont devenus, en un mot, plus libres et la mère apparaît pour sa fille comme la grande amie la plus fiable dans bien des circonstances de leur vie.

En retour, la fille dégagée des règles de respect rigides et bien souvent paralysantes de l'ancien temps, développe plus facilement son attachement à sa mère au cours des ans. Elle pourra plus facilement se prendre en main et par la suite materner, protéger sa mère quand le grand âge et les infirmités seront là.

Bien des mères étaient accompagnées de leurs filles et belles-filles à cette conférence. La plupart de ces jeunes femmes venaient pour la première fois à une soirée du MFC. Espérons que cette soirée leur a plu et qu'elles reviendront nombreuses à d'autres conférences sur les femmes.

Le comité du MFC et l'Education permanente, qui avaient participé à la réalisation de cette soirée, ont été agréablement surpris de l'affluence et de la présence de tant de personnes nouvelles.

Adèle Van Brabant, présidente du MFC, peut être fière de la réussite de ce repas-causerie. Parmi toutes les autres places de la province, elle aura réuni à Saint-Paul, le plus grand nombre de participantes.

Suzanne St-Laurent recevait une plaque de remerciements, réalisée par notre artiste local Herman Poulin. Touchée de cette attention, elle disait que cela lui rappellera son séjour en Alberta.

Même Lise Holeton, agente de l'Éducation permanente de Saint-Paul, a clôturé cette agréable soirée en rappelant aux femmes présentes que toutes étaient allées à l'université de la vie et que cette évolution, elles la devaient à elles seules et à leurs connaissances acquises.

La présidente annonçait un autre repas-causerie pour la fin de janvier 1991 portant sur la valorisation de soi. Sujet bien intéressant qui, souhaitons-le, aura beaucoup de succès.

Marguerite d'Youville...

(suite de la page 1)

celui de Lise Nomand, de Hull au Québec, qui était atteinte de leucémie à l'âge de 29 ans. Alors que les diagnostics des médecins étaient bien pessimistes, sa famille et ses amis se sont mis à prier Mère Marguerite d'Youville. La maladie est en rémission depuis 10 ans; les médecins du Vatican ont récemment déclaré que cette guérison ne pouvait être expliquée d'une manière scientifique.

La congrégation des Soeurs de la Charité de Montréal, «Soeurs Grises», compte maintenant environ 1 000 religieuses. Elles oeuvrent dans les secteurs hospitalier, éducationnel, social et paroissial ainsi qu'en pays de mission. On les retrouve un peu partout dans le monde: Canada (Territoires du Nord-Ouest, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Ontario, Québec et Nouveau-Brunswick), États-Unis, Amérique du Sud, Japon, Haïti, Bahamas, République Dominicaine et Afrique.

Voyez notre Cahier spécial de Noël dans cette édition pp. 11 à 22

• École homogène

La SPECF dépose une nouvelle demande

par PIERRE BRAULT

BONNYVILLE - Lors d'une assemblée tenue le 27 novembre dernier, le Conseil scolaire catholique Lakeland no 150 a reçu une nouvelle demande pour un centre éducatif francophone de la part de la Société de parents pour une école canadienne-française (SPECF).

Dans sa présentation écrite au Conseil scolaire, la présidente, madame Nicole Bugeaud-Croteau a soumis un plan d'action à long terme en cinq points dont voici les termes: 1er - La reconnaissance immédiate des garanties religieuses et culturelles des francophones et l'intention du Conseil scolaire de rencontrer ses obligations en fournissant une éducation

(suite en page 3)

SOMMAIRE

Agriculture....10
Amusons-nous....28
Arts et spectacles....8
Au national....5
Au régional....2
Bloc-notes....29
Carrières....24
Commentaire....4
Commentaire sportif....24
Éditorial....4
Histoire des Oblats....5
Horaire TV....30
Lettres ouvertes....4
Nécrologie....31
Petites annonces....29

• Pas de fête d'Halloween mais...

Fête de la Sainte-Catherine

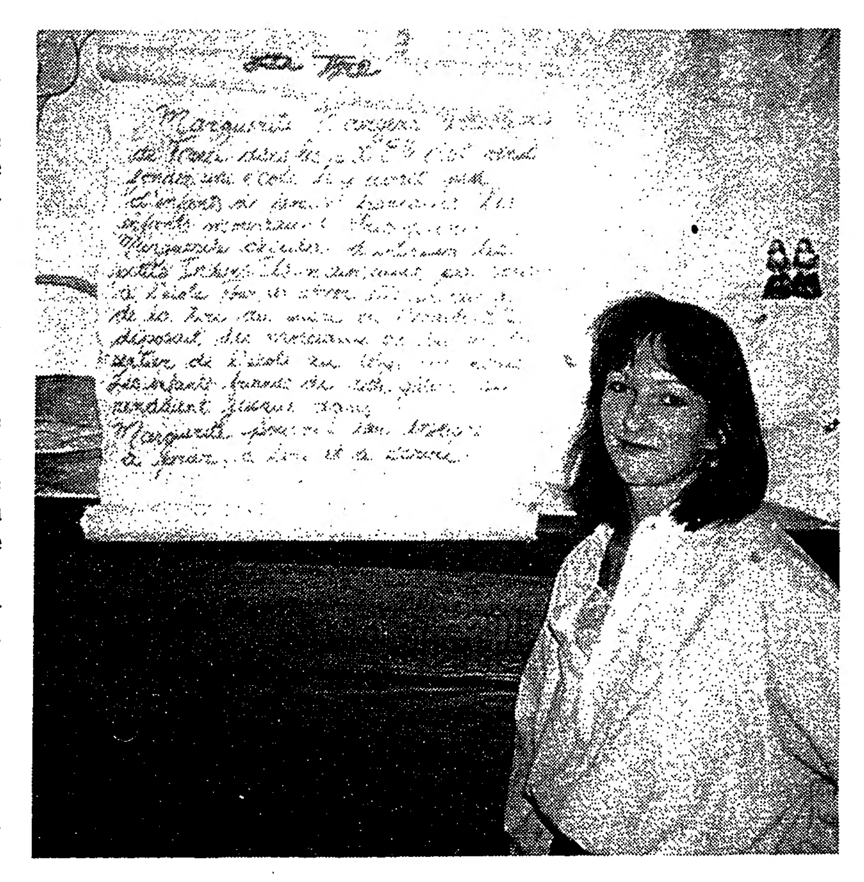
par MARIELLE PAQUIN

LETHBRIDGE - Le Comité culturel a cru bon de fêter la Sainte-Catherine au lieu de l'Halloween. «Cette fête est une tradition beaucoup plus canadienne-française».

Donc, le 24 novembre, la journée qui précède la Sainte-Catherine, une soixantaine de personnes se sont rencontrées au Centre culturel.

Notre jeune artiste Nathalie Bilodeau avait préparé un joli tableau relatant l'histoire de Marguerite Bourgeois. Bien entendu, elle expliqua l'origine de la tire.

Après un souper maison (potluck), les invités ont été divertis par un groupe d'enseignants de l'école d'immersion St-Mary's qui a présenté une courte comédie très amusante. Les enfants de la 6e année nous ont présenté aussi leur numéro, un «lip sync». Nous n'avons pu que les féliciter de ce bel effort. C'était bien réussi.



Nathalie Bilodeau a contribué à faire connaître l'origine de la tire Sainte-Catherine et surtout Marguerite Bourgeois.

Une dizaine d'enfants venus avec leurs parents se sont amusés à coeur joie. Vers dix heures, après avoir conversé au son d'une belle musique canadienne, nos invités se sont retirés.

• Gestion scolaire

Pas encore de groupe de travail mais une consultation

par MARTYNE COUTURE

RIVIÈRE-LA-PAIX - Les parents de la région de Rivière-la-Paix/Smoky River ont fait connaître leurs opinions sur l'établissement d'un conseil scolaire régional les 3, 4 et 5 décembre. Des représentants du ministère de l'Education étaient sur place afin de discuter de gestion scolaire.

Jean-Côté, Girouxville et Falher ont été visitées par les trois représentants provinciaux: M. Raymond Lamoureux, consultant pour la région centre, M. Fred Reinholt, directeur pour la région Grande Prairie, et M. Steve Cymbol, sous-ministre adjoint aux services régionaux.

Les parents ont répondu à l'appel du ministère: plus de 130 personnes auraient participé à Jean-Côté et Falher et environ 75 à Girouxville. «La très grande majorité des personnes présentes étaient des parents», affirme le directeur général de la Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA), M. Yvan Beaubien, qui était présent lors de ces rencontres.

Un document a été présenté aux parents, renfermant différentes questions qui concernent l'établissement d'un conseil scolaire régional francophone pour la région Rivière-la-Paix/Smoky River. Selon le modèle proposé, cette rencontre leur aurait permis de rencontrer les parents et de finaliser les points dont ils étaient incertains.

Si on compare la lettre d'invitation et le questionnaire remis aux parents à ce qui était écrit dans ces mêmes documents, quelques points diffèrent. Par exemple, alors qu'en français, dans la lettre d'invitation, on peut y lire «Les parents éligibles (...) auront l'occasion de faire connaître leurs opinions sur l'établissement d'un Conseil scolaire régional (...)», il est écrit dans la même invitation mais cette fois-ci en anglais «...to express their opinions on how a Regional School Board **could** be established...».

Dans le questionnaire, une autre différence apparaît: à la question, en français, «Nous croyons que tous parents dont les enfants fréquentent l'école ou les écoles du conseil scolaire régional devraient être des électeurs. Êtes-vous de cet avis? Sinon, expliquez.», en anglais, plutôt que de poser cette dernière question on a demandé «Devrait-il y avoir d'autres personnes?». Le ministère de l'Éducation demande donc aux anglophones de suggérer d'autres personnes éligibles à devenir des électeurs, alors qu'il ne fait que demander l'opinion des francophones sur la question.

En janvier prochain, les trois responsables du gouvernement retourneront dans la région de Rivière-la-Paix/Smoky River afin de faire part aux parents concernés des résultats.

«C'est encore bon que le gouvernement fasse ça (cette consultation), mais pourquoi sont-ils allés là et pas à Saint-Paul ou Calgary?», se questionne le directeur général de la FPFA Yvan Beaubien. Il croit que cette «mini-consultation» n'est qu'une petite fraction de ce que le gouvernement est en train de préparer. «Nous aurions préféré qu'ils établissent un groupe de travail, composé des différents intervenants en éducation», affirme M. Beaubien.

Selon l'un des représentants du ministère de l'Éducation, M. Steve Cymbol, les consultations se sont «très bien déroulées, les gens ont pu s'exprimer sur les points avec lesquels ils sont ou ne sont pas d'accord». Quand à savoir pourquoi dans cette région et non pas partout en Alberta, voilà ce qu'il répond: «Les conseils scolaires de cette région supportent que quelque chose soit fait (dans le dossier de la gestion scolaire pour les francophones), il y a déjà des facilités distinctes (aux francophones), les parents ont indiqué leurs désirs, alors je pense que les conditions étaient correctes». Et il ajoutait: «C'est une région spécifique et il y a dans la province beaucoup de différences et de circonstances (différentes), mais rien n'exclut l'implantation d'un groupe de travail».

Quand à l'ACFA provinciale, la présidente France Levasseur-Ouimet s'interroge sur l'attitude du ministre de l'Éducation Jim Dinning. «La tournée entreprise (...) nous rend perplexe. Serait-ce encore un simulacre de consultation?»

L'ACFA provinciale attend la formation d'un groupe de travail, suite à ce que M. Dinning avait affirmé, alors qu'il disait qu'il voulait travailler avec la communauté franco-albertaine.

Finalement, elle questionne le ministre Jim Dinning: «Est-ce que le ministre de l'Éducation est sérieux? Ou essaie-t-il d'imposer à la communauté franco-albertaine un modèle qui tient plus compte des préoccupations de la majorité que des besoins réels de notre communauté?».

• Coupures à Radio-Canada

L'ACFA lance un appel urgent

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - L'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) a réagi vivement suite à l'annonce des coupures budgétaires à Radio-Canada, particulièrement suite aux coupures des émissions régionales albertaines.

L'ACFA se demande maintenant si les communautés francophones hors Québec sont importantes pour le gouvernement fédéral. «Je dis que oui (il y a encore une place pour les francophones du Canada), mais ce n'est certainement pas par des gestes comme on vient de poser que nous allons nous encourager et démontrer que l'on attache une importance et que c'est prioritaire pour la survie de l'unité du Canada ce service que nous pouvons rendre aux minorités», affirme la présidente de l'ACFA provinciale madame France Levasseur-Ouimet.

Pour l'association, tout cela est une question de priorités du gouvernement fédéral: «Lorsqu'on a besoin d'argent ailleurs, on la trouve. Que ce soit pour la guerre imminente dans le Golfe, pour des nouveaux sénateurs, ou pour des tas d'autres choses, c'est une question de priorités», affirme-t-elle.

«Je pense que Radio-Canada aurait avantage à essayer de comprendre la situation des francophones hors Québec, et je suis certaine qu'à ce moment-là si la minorité était une priorité on verrait qu'il faut laisser en place certains éléments de base».

Madame Levasseur-Ouimet invite les francophones de l'Alberta à poser des actions afin de protester contre ces dernières coupures à Radio-Canada. «C'est bien beau de voir la présidente de l'ACFA dire qu'on va manquer ces



France Levasseur-Ouimet

émissions-là, c'est important pour notre réalité et pour notre identité... mais si le peuple ne s'exprime pas, ne fait pas des gestes concrets. Je pense à tout l'impact que les jeunes et les moins jeunes pourraient avoir s'il y avait un «barrage» de lettres». «Qu'on écrive à M. Veilleux, à nos députés, à M. Mulroney, mais qu'on écrive».

D'ailleurs, l'ACFA invite ses membres à écrire des lettres personnelles ou bien à remplir le coupon publié cette semaine dans Le Franco. Lyne Lemieux, directrice-adjointe secteur information et politique à l'ACFA provinciale, affirme cependant que «si les gens adressent une lettre personnelle, cela aura beaucoup plus de poids qu'un simple coupon».

Francophonie jeunesse de l'Alberta (FJA) est tout aussi peinée des événements, puisque deux émissions jeunesse disparaissent: «Je trouve cela très grave parce que la télévision que l'on voit ici vient du Québec et les gens ne se retrouvent pas là-dedans. Alors les gens qui vont se donner la peine de regarder la télévision en français, c'est ceux qui sont déjà vendus au français, c'est ceux qui ne sont pas guettés par l'assimilation. Ce qui était intéressant avec les émissions Génies en herbe ou SMAC, c'est que c'était un moyen pour les jeunes d'ici de se retrouver dans la télévision française». Et il ajoute que cette télévision française était un moyen pour ces jeunes de s'associer à la culture française.

Il souligne les impacts très graves que peut avoir la grande quantité d'émissions américaines sur nos ondes. Les jeunes, ne se sentant plus concernés par la culture française, pourraient dès lors se tourner vers la télévision anglaise et américaine.

«Avec le combat que l'on a d'essayer d'associer les gens à la culture française, et bien ça (les coupures à Radio-Canada) ça vient de nous couper l'herbe en-dessous des pieds», affirme Pierre Bourbeau.

Quant à madame Christiane Godbout, responsable du dossier provincial des femmes à l'ACFA provinciale, elle se dit consternée de ce qui a été diffusé à la télévision française et anglaise de Radio-Canada dans la soirée suivant l'annonce des coupures dans les régions: «Non seulement nous avons reçu la porte dans le visage quand elle s'est fermée, mais en plus, au Téléjournal et au Point, on n'a même pas parlé de nous (les francophones hors Québec)».

Elle ajoute qu'il a fallu que ce soit des invités à l'émission qui en parlent, et ce, en ne répondant pas à la question qui était posée. «J'ai trouvé ça absolument inacceptable. Si cela nous laisse prévoir le genre de responsabilité que Montréal veut prendre au point de vue de la couverture nationale, on va être encore plus oubliés qu'on ne l'a jamais été».

SPECF...

(suite de la page 2)

catholique et française de la maternelle à la 12e année; 2e - Ouverture d'une école catholique française en septembre 1991 à Bonnyville donnant une éducation de la garderie, la prématernelle et la maternelle à la 5e année dans un local distinct; 3e - Le Conseil scolaire fera immédiatement des appels d'offres publiques pour trouver l'espace requis pour l'école et les programmes décrits plus haut; 4e - L'établissement d'un comité conjoint de commissaires et parents pour implanter l'éducation catholique et française dans la ville de Bonnyville. Le comité comprendra deux commissaires et deux parents nommés par la SPECF et un président de comité accepté par les deux parties. Le comité du Conseil scolaire s'adjoindra une secrétaire, un conseiller provenant du bureau central et une personne du bureau régional du ministère de l'Éducation de l'Alberta. Les dépenses de ce comité seront assumées par le Conseil scolaire selon ses politiques et tarifs établis; 5e - Le comité conjoint de commissaires et de parents sera responsable des points suivants: choisir l'endroit temporaire ou sera située l'école; le programme et le



Nicole Bugeaud-Croteau

choix du personnel; l'achat des livres, du matériel didactique et de l'équipement; la mise en marche, la promotion, les relations publiques avec les parents, le district scolaire, l'église, les gouvernements fédéral et provincial; la préparation d'un budget de mise en marche de l'école et soumission de ce budget au Conseil scolaire pour approbation; après consultation avec les parties intéressées, préparation des plans à long termes et les priorités pour compléter la réalisation d'une école polyvalente catholique et française à Bonnyville; embauche d'un directeur le plus tôt possible, avant le 1er février 1991; quand tous ces points auront été complétés, dans la première moitié de la nouvelle année, qu'une session d'enregistrement des élèves soit organisée pour tous les intéressés.

Au moment où vous lirez ces lignes les commissaires auront probablement pris une décision concernant cette demande. Ils devaient d'ailleurs régler la question lors de leur assemblée régulière le 12 décembre.

Selon le SPECF, l'école pourrait accueillir au moins 75 élèves dès septembre prochain de la 1ère à la 5e année, sans compter la garderie, la pré-maternelle et la maternelle.

Une première demande de la part du SPECF a été rejetée lors de cette même assemblée du 27 novembre parce que les termes de la demande auraient pu tout bouleverser le système scolaire catholique à Bonnyville. Au cours de cette même assemblée, le commissaire Jean-Claude Lajoie s'est déclaré en faveur de l'établissement d'une école française à Bonnyville rappelant les humbles débuts du programme d'immersion française avec 14 étudiants.

Reste à savoir maintenant si les commissaires prendront leurs responsabilités ou si les parents devront demander l'intervention du ministre de l'Éducation Jim Dinning comme cela s'est produit à Legal et à Saint-Paul?

NON aux coupures à Radio-Canada

C'est toute une claque à la figure que les francophones hors Québec viennent de recevoir de la part du président de la Société Radio-Canada, M. Gérard Veilleux.

Ces coupures «sauvages et inadmissibles» viennent contrer le travail incessant de la part des Franco-Albertains pour amener la jeunesse à s'intéresser aux programmes de la télévision française, à développer une fierté d'appartenance à la communauté franco-albertaine. Il y avait SMAC et Génies en herbe, les deux seules émissions destinées au jeune auditoire de l'Ouest canadien et elles n'ont malheureusement pas échappé aux coupures. Que reste-t-il? Rien, absolument rien, qui puisse intéresser notre jeunesse. Cette dernière retournera très vite aux émissions américaines. C'est tragique.

De plus, nous n'avons plus Le Carnet pour nous informer des activités culturelles et communautaires des francophones de l'Alberta, ni le Ce Soir Dimanche, qui nous informait sur l'actualité albertaine et franco-albertaine et qui parlait des gens de chez-nous qui font l'actualité. Voilà deux autres gros morceaux qu'on fait disparaître. Que nous reste-t-il, nous les adultes? Il nous reste peu ou rien, si ce n'est les exagérations de Bernard Derome au Téléjournal et les mises en boîtes de l'émission Le Point. Il y a bien le beau Jean-Paul Belleau, mais que changera-t-il dans notre vie de Franco-Albertain? On peut s'attendre à avoir des reprises et des reprises au cours des prochaines années, du réchauffé, quoi. Faute de pain on mange de la galette comme dit si bien le proverbe.

Pourtant en 1988, Radio-Canada reconnaissait qu'elle ne répondait pas aux besoins des francophones hors Québec et rendait public un plan de cinq ans. Ce plan nécessitait des investissements de 81 millions sur cinq ans, mais le gouvernement fédéral a fait la sourde oreille.

Éditorial

Non seulement les Franco-Albertains font-ils les frais de ces coupures mais on leur enlève ce qui était nécessaire à leur survie, quelques programmes dans lesquels ils se retrouvaient quelque peu. C'est inacceptable.

Il est évident que le gouvernement fédéral a commencé l'exercice fort difficile de baisser le déficit fédéral, mais selon nous, il coupe au mauvais endroit. Il ne fallait pas toucher au réseau français de télévision de Radio-Canada. Il a puni la communauté nationale d'expression française, qui est la minorité de langues officielles, alors qu'il pouvait sabrer ailleurs. Et préparez-vous car ce n'est que le commencement. En janvier, ce sera la TPS puis, la ronde des coupures va continuer par la privatisation de Petro-Canada et ainsi de suite. Ça va faire mal, très mal.

Le milieu des affaires est encouragé par ce premier geste du gouvernement fédéral et ne fait qu'inciter ce dernier à continuer dans la même veine.

Hélas, on constate que M. Mulroney se moque des francophones hors Québec.

Il faut passer à l'action et dénoncer cette injustice. Nous nous joignons à l'ACFA provinciale et nous invitons tous les Franco-Albertains qui ont à coeur la survie de la langue et de la culture françaises en Alberta et au Canada à dénoncer ces coupures auprès de leur député, du ministre des Communications M. Marcel Masse, qui n'attend qu'une nomination au Sénat pour prendre une retraite convoitée depuis longtemps, et du président de Radio-Canada, M. Gérard Veilleux, qui est le bouc émissaire dans toute cette affaire. Pour ce faire, vous pouvez remplir le formulaire que vous retrouverez à la page 25. Ou encore mieux, prenez le temps d'écrire une lettre personnelle, cela aura encore plus d'impact qu'un simple formulaire. Il ne faut pas cesser d'inonder la station locale d'appels et de lettres dénonçant cette lamentable situation.

Nous déplorons aussi le fait qu'encore une fois, le gouvernement fédéral s'est servi d'un francophone, M. Veilleux, pour faire cette sale besogne. Le gouvernement savait très bien que ces coupures étaient inévitables et ne voulait pas qu'un anglophone devienne la cible des réactions de la population.

PIERRE BRAULT

Commentaire

Pensée pour nos militaires dans le Golfe Persique

Les étudiants de l'école Maurice-Lavallée ont pris une belle initiative en s'occupant des militaires francophones qui passeront le temps des Fêtes dans le Golfe Persique.

Les jeunes de 7e, 8e et 9e année adopteront un bateau canadien stationné dans le Golfe Persique, le «HMCS-Le Protecteur». Ils veulent envoyer aux militaires francophones des biscuits, des cassettes de musique en français, des cartes de Noël et surtout un enregistrement de leur concert de Noël. Ils veulent par ce geste aider les militaires qui passeront les Fêtes sur un bateau de guerre à garder un bon moral (voir article en page 25).

Nous ne pouvons que les féliciter de cette marque d'attention envers des personnes qui risquent leur vie pour la paix. Ces militaires seront loin de leur famille en ce temps de réjouissances. Ils travailleront sous un soleil de plomb, alors que nous célébrerons Noël et le Jour de l'An dans la traditionnelle froidure de l'hiver canadien.

Saddam Hussein a enfin accepté de libérer tous les otages détenus en Iraq et au Koweit depuis plus de quatre mois. Voilà une bonne nouvelle pour toutes les familles qui vivaient dans l'inquiétude depuis l'invasion du Koweit. Mais reste à savoir si Saddam est sérieux quand il se dit prêt à négocier avec les États-Unis?

La presion se fait de plus en plus forte sur Saddam pour qu'il quitte le Koweit et l'opinion internationale y est pour quelque chose. Les sanctions économiques ont, semble-t-il, des effets néfastes sur le moral du peuple iraquien. Quand on a qu'une seule barre de savon par mois pour faire la toilette d'une famille de cinq, vous voyez ce que je veux dire. Et ce n'est qu'un exemple. Nous qui vivons dans l'abondance, savons-nous reconnaître et rendre grâce pour tous ces bienfaits? En ce temps de réjouissances et d'abondance partageons avec les pauvres et tous ceux qui sont dans le besoin.

Le Conseil d'administration du journal Le Franco, composé de Me Pierre Desrochers, président, Me Marie Moreau, Mesdames Gilberte Gougeon et Christiane Spénard-Godbout, Messieurs Paul Braconnier et Camille Bérubé se joignent à l'équipe du journal, composée de Pierre Brault, directeur, Micheline Brault, Martyne Couture, Denise Lamoureux et Michel Raymond pour vous souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année. Que l'année 1991 voit la réalisation de vos rêves les plus chers.

Pierre Brault

- Au dernier Conseil général

À chacun ses priorités

par MARTYNE COUTURE

EDMONTON - Le Conseil général de l'Association canadienne-française de l'Alberta avait lieu à Edmonton le 1er décembre dernier, réunissant les présidents et représentants de chaque régionale de l'ACFA.

Chaque région a présenté sa programmation pour l'année 1990-1991. Les besoins de chacun étant différents, elles avaient toutes des points particuliers. Par exemple, à Calgary, le secteur des communications est devenu l'un des aspects primordial de leur programmation. Avec des projets comme celui de l'annuaire et le comité de communication francophone, l'ACFA de Calgary se promet de fournir plus de services à ses résidents francophones.

Un autre exemple, du côté de Lethbridge, c'est l'établissement d'une école dans cette région qui semble être primordial. «Notre gros «bobo», c'est qu'on a pas de paroisse francophone ni d'école», affirmait le président de la régionale de Lethbridge, M. Laurent Conard. «De plus, nous avons beaucoup de ménage à faire dans notre structure». Pour lui, ce qu'il a présenté au Conseil général, ce n'est pas une programmation, «mais plutôt une vision».

Quant à Rivière-la-Paix, l'étude de faisabilité pour l'obtention d'un centre scolaire communautaire est en cours.

Différents points ont été apportés lors de ce Conseil général. Le bureau de l'ACFA provinciale a fait état des mémoires présentés à la Commission Bélanger-Campeau et à la Commission nationale sur l'assimilation Vision d'avenir. L'ACFA se prépare aussi en vue de la tournée de la Commission Spicer.

De plus, le secrétariat provincial consultera ses membres afin de connaître leur opinion sur la nouvelle heure du bulletin d'information francophone Ce Soir, qui a changé à l'automne pour être diffusé à 19h30 au lieu de 18h.

La Société généalogique des Franco-Albertains déménage à Saint-Albert, l'école de Saint-Paul est ouverte et le Conseil général est remercié pour son appui, et finalement, l'exécutif provincial est mandaté pour faire des démarches afin d'obtenir du gouvernement fédéral des excuses en rapport avec l'exécution de Louis Riel.

Le lendemain, soit le 2 décembre, une réunion de consultation avait lieu entre les présidents des ACFA régionales, des représentants des associations provinciales (ACFA provinciale, FJA, FPFA, FAFA, femmes, etc.) et le Secrétariat d'État afin d'établir les priorités de la communauté pour l'année à venir.

Pensée de la semaine...

On n'est jamais si heureux ni si malheureux qu'on s'imagine

(La Rochefoucauld)

Lettres ouvertes

Décision déplorable

M. le Rédacteur,

Dans une lettre adressée à monsieur Gérald Veilleux, coprésident de la Société Radio-Canada, madame Thérèse Bouchard, la directrice générale adjointe de Développement et Paix, déplore fortement la décision de ne plus financer les activités de Radio Canada International.

«L'abandon de Radio Canada International constitue une perte immense pour ceux et celles qui souhaitent l'établissement de liens de solidarité entre les peuples du Tiers Monde et les Canadiens et Canadiennes».

«Nous croyons que le mandat d'ouverture au monde de la Société Radio-Canada aurait dû prévaloir sur des raisons économiques», a ajouté madame Bouchard, la porte-parole de Développement et Paix, l'organisme officiel de l'Église catholique pour les questions internationales.

Développement et Paix



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Martyne Couture
Correspondant national: Yves Lusignan
Mise en page: Michel Raymond
Photocomposition: Denise Lamoureux

OPSCOM

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 18$ - Étranger: 32$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Ronalds Printing à Edmonton, Alberta.

Au national...

• Les francophones hors Québec paient le prix

«Ces coupures sauvages vont nuire...»

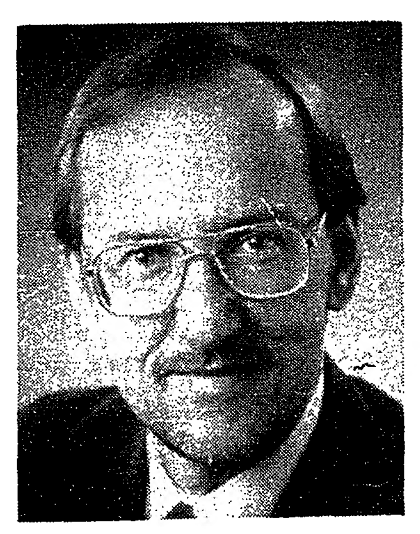
APF - Les francophones de l'extérieur du Québec, qui avaient déjà de la difficulté à se reconnaître au sein de la programmation de la Société Radio-Canada, viennent de perdre les émissions produites localement par les stations régionales.

En annonçant des compressions budgétaires de l'ordre de 108 millions et 1100 mises à pied, la Société Radio-Canada s'attaque cette fois-ci à la programmation régionale. Dorénavant, chaque province n'aura plus que deux stations régionales, l'une en anglais et l'autre en français.

Cette décision du président de la Société Radio-Canada Gérard Veilleux, a entraîné la fermeture immédiate de trois stations. Il s'agit de CFLA Goose Bay au Labrador, CBFGAT Matane au Québec, et la station CBLT à Toronto. Huit autres stations locales deviendront des petits bureaux de production d'information, et contribueront aux émissions d'information régionales et nationales qui seront produites ailleurs. Il s'agit des stations CBYT Corner Brook à Terre-Neuve, CBIT Sydney en Nouvelle-Écosse, CJBRT Rimouski et CBST Sept-Îles au Québec, CBET Windsor et la station française CBLFT Toronto en Ontario, CBKST Saskatoon en Saskatchewan et CBRT Calgary en Alberta.

Cette coupure de 108 millions s'ajoute à une coupure administrative de 35 millions et à une réduction de 500 postes plus tôt cette année. En outre, Radio-Canada a décidé de maintenir la réduction budgétaire de 2% pour 1991-92, qui avait déjà été annoncée pour toutes les stations régionales. Et ce n'est pas tout, puisque Radio-Canada prévoit de nouvelles coupures de 50 millions dès 1992-93.

Désormais, la production régionale des stations existantes sera limitée à la programmation quotidienne de nouvelles et d'informations régionales. Toutes les autres émissions locales, que ce soit au réseau anglais ou français, ne seront plus diffusées. Seules les émissions produites dans les régions pour le compte des deux grands réseaux seront maintenues.


Guy Matte

Il n'est pas inutile de rappeler que Radio-Canada avait proposé en 1988 des mesures concrètes pour desservir adéquatement les populations francophones hors Québec, dans le cadre d'un plan d'action de cinq ans. La Société d'État réclamait alors 81 millions du gouvernement fédéral répartis sur cinq ans pour bien desservir les francophones hors Québec. Le plan est resté sur les tablettes depuis sa publication.

La Fédération des francophones hors Québec dit que le gouvernement fédéral veut «saborder l'institution qu'est la Société Radio-Canada en la faisant mourir à petit feu. C'est un démembrement qui fait pitié à voir».

Pour le président de la FFHQ, Guy Matte, ces «coupures sauvages» vont nuire «à la cohésion et à l'image qu'on a de nous-mêmes».

La jeunesse ontarienne de son côté, n'a jamais eu une haute opinion de la Société Radio-Canada. L'organisme Direction-Jeunesse qui représente les jeunes franco-ontariens depuis 20 ans, écrivait dans un récent mémoire à la Commission nationale d'étude sur l'assimilation «Vision d'avenir», que Radio-Canada offrait une programmation essentiellement québécoise, à laquelle la jeunesse franco-ontarienne ne pouvait s'identifier. Même chose pour la programmation radiophonique de Radio-Canada.

Finalement, le Commissaire aux langues officielles regrette vivement les nouvelles coupures à Radio-Canada et trouve que cette mesure est en contradiction avec les politiques du Secrétariat d'État. «D'un côté, le Secrétariat d'État cherche à aider les communautés minoritaires, (en subventionnant les radios communautaires) et de l'autre côté on leur retire une partie des communications dont tout le monde sait qu'elles sont absolument essentielles à la vitalité de ces communautés».

D'Iberville Fortier soutient que les communautés francophones de l'Ouest canadien ne peuvent pas survivre sans les services de Radio-Canada. «Les radios et les télévisions communautaires c'est très bien, mais ça ne donne pas une communication avec le reste du pays».

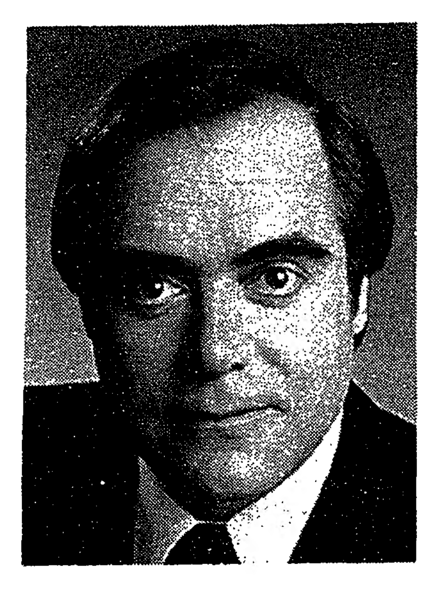
• Coupures à Radio-Canada

Elles vont à l'encontre de la politique canadienne de radiodiffusion

APF - Les récentes coupures de 108 millions à la Société Radio-Canada vont-elles à l'encontre de la politique canadienne de radiodiffusion?

C'est en tout cas la question qu'on est en droit de se poser à la lecture de la nouvelle loi sur la radiodiffusion adoptée à la Chambre des communes, le jour même où le président de la Société Radio-Canada a annoncé la fermeture de trois stations régionales, et des coupures dans la programmation locale des stations existantes. On sait maintenant que ces coupures affecteront les communautés francophones hors Québec, qui perdent non seulement la station française de Toronto, mais également des émissions produites localement.

La politique canadienne de radiodiffusion qui fait partie intégrante de la Loi C-40 affirme pourtant noir sur blanc que «les radiodiffusions de langues française et anglaise, malgré certains points communs, diffèrent quant à leurs conditions d'exploitation et, éventuellement, quant à leurs besoins».


Marcel Masse

La Société Radio-Canada, lit on dans la politique devenue loi, devrait «refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions». Plus précisément, Radio-Canada est tenue selon cette politique d'offrir une programmation «de manière à refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue»!

En juin 1988 la Société Radio-Canada reconnaissait explicitement qu'elle ne répondait pas aux besoins des francophones de l'extérieur du Québec en rendant public un plan de cinq ans «concernant les besoins de programmation en télévision dans les milieux francophones à l'extérieur du Québec». Ce plan, qui nécessitait des investissements de 81 millions répartis sur cinq ans a été mis sur les tablettes, faute de financement gouvernemental.

On croit rêver lorsqu'on prend connaissance des grandes lignes du plan d'action préparé par Radio-Canada. Dès la première année de la mise en oeuvre de ce fameux «plan» Radio-Canada prévoyait: compléter le réseau de correspondants nationaux à Saint-Jean Terre-Neuve, Charlottetown, Fredericton, Régina, et Edmonton; produire une émission jeunesse hebdomadaire dans chaque station régionale; produire des émissions régionales de courte durée, maintenir la série «Génies en herbe»; diffuser au réseau des émissions jeunesse dès 7h30; ouvrir un bureau de presse au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest, à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse, et développer des unités de production à Sudbury.

LES FRANCOPHONES HORS QUÉBEC À L'ÉCOUTE DE RADIO-CANADA?

Les coupures à la programmation locale des stations régionales de Radio-Canada force l'observateur à se poser inévitablement la question suivante: Est-ce que les francophones hors Québec écoutent Radio-Canada?

Si on fait la moyenne des résultats obtenus par la maison de sondages BBM pour l'automne 1989 et le printemps 1990, on en arrive à des résultats qui surprennent parfois. Ainsi, la portée hebdomadaire moyenne de Radio-Canada Moncton durant ces deux périodes était de 163 000 téléspectateurs, qui avaient regardé en moyenne un quart d'heure de télévision à Radio-Canada. Pour le Ce Soir de 18 heures, cette portée était de 50 000, sur une population de 225 590 Acadiens du Nouveau-Brunswick, dont la langue apprise et comprise était le français, selon le recensement de Statistique Canada de 1986. La population francophone dans l'agglomération de Moncton était de 29 670 personnes en 1986.

À Radio-Canada Toronto (avant l'annonce de sa fermeture) la portée hebdomadaire moyenne était de 143 000 téléspectateurs, dont 20 000 lors du bulletin de nouvelles Ce Soir à 18 heures. La population francophone du Toronto métropolitain était de 43 840 personnes en 1986, sur une population francophone totale de 424 720 francophones en Ontario. Précisons tout de suite que le rayonnement de Radio-Canada Toronto dépassait de beaucoup les frontières de la Ville Reine, pour rejoindre des populations francophones du nord de la province.

À Radio-Canada Windsor, la portée hebdomadaire moyenne était de 7 000 téléspectateurs. Moins de 1 000 téléspectateurs écoutaient les nouvelles du Ce Soir de 18h lors des deux sondages de la firme BBM. La population francophone dans le Windsor métropolitain était de 12 230 personnes.

À Winnipeg, la portée hebdomadaire moyenne était de 31 000 téléspectateurs qui, dans la semaine, regardaient en moyenne un quart d'heure de télévision à Radio-Canada. Pour le Ce Soir, la portée moyenne était de 5 000 téléspectateurs au quart d'heure, sur une population de 45 600 Franco-Manitobains, dont 27 960 dans le Winnipeg métro.

(suite en page 6)

L'histoire des Oblats dans l'Ouest

DÉCEMBRE

16 1844	**17** 1987	**18** 1932	**19** 1860	**20** 1857	**21** 1932	**22** 1915
Les Oblats acceptent d'envoyer des missionnaires à la R. Rouge	Décès du Père Émile Jungbluth OMI à Edmonton	Décès du Père Laurent Legoff, OMI à Edmonton	Mgr Taché rend visite à la mission de Saint-Joachim à Edmonton	Ordination sacerdotale du P. Isidore Clut, OMI, par Mgr A. Taché	Décès du Père Auguste Lecorre, OMI, à Saint-Albert	Décès du Père Arthur Laity, OMI à Fort Resolution

• Privatisation

Petro-Canada sera sous juridiction provinciale

APF - Si le gouvernement fédéral a choisi de ne pas contraindre Petro-Canada à respecter intégralement la Loi sur les langues officielles après la privatisation de la société d'État, c'est tout simplement parce que la pétrolière relèvera dorénavant de la compétence provinciale.

Comparaissant devant le Comité législatif sur le projet de Loi C-84, le ministre d'État à la Privatisation John McDermid, a expliqué que Petro-Canada relèvera de la compétence provinciale en matière de régime linguistique, et qu'elle devra donc se soumettre à la législation linguistique de chaque province.

«Si nous ajoutons au projet de loi une disposition qui assujettit Petro-Canada à la Loi sur les langues officielles, a dit le ministre, nous allons enfreindre la Constitution en empiétant dans un domaine où s'appliquent les législations provinciales». Cela, a ajouté le ministre McDermid, placerait le gouvernement «dans une situation intenable».

Le Commissaire aux langues officielles D'Iberville Fortier avait recommandé devant le même comité que Petro-Canada demeure assujettie à l'ensemble de la Loi sur les langues officielles, tout comme cela fut le cas lors de la privatisation de Air Canada, qui est restée sous juridiction fédérale.

Le projet de Loi C-84 oblige Petro-Canada à offrir des services dans les deux langues officielles à son siège social de Calgary, mais laisse à la direction de la pétrolière la liberté de décider où, quand, et comment elle assurera les communications avec le public dans les deux langues officielles au sein de ses filiales. Concrètement cela veut dire que le Commissaire aux langues officielles, qui est le gardien des droits linguistiques des minorités de langue officielle, n'auraient plus le pouvoir d'intervenir.

Le ministre McDermid estime que cette solution adoptée dans le projet de loi est «raisonnable», et il compte surtout sur «l'excellente réputation» de Petro-Canada dans le domaine des langues officielles. «Elle aurait bien tort de la laisser ternir» estime le ministre.

• La Fondation Donatien Frémont

Projet intéressant pour les boursiers

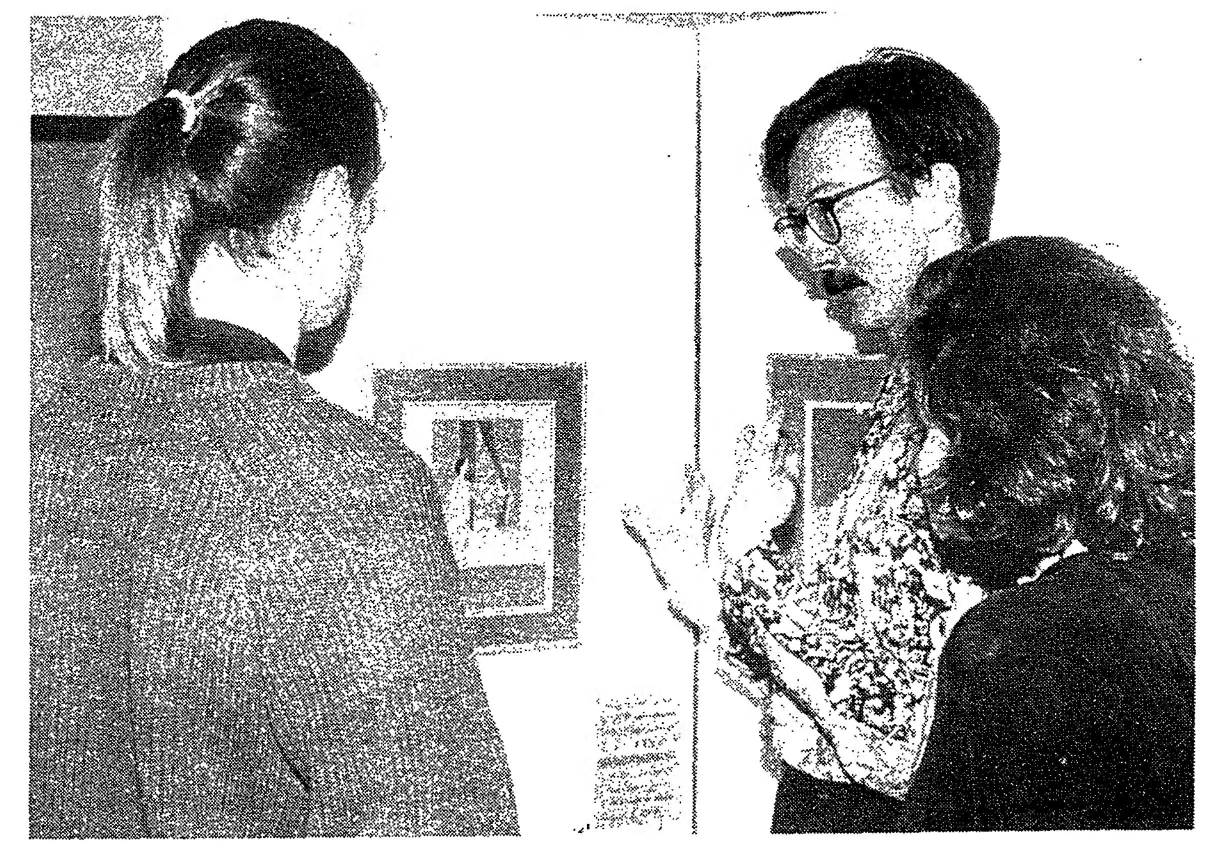
APF - Les futurs boursiers de la Fondation Donatien Frémont trouveront une raison supplémentaire d'acquérir de l'expérience dans les journaux francophones de l'extérieur du Québec: l'argent!

Dès 1992, les boursiers qui compléteront un stage pratique dans le domaine des communications en milieu francophone hors Québec d'au moins huit semaines, et qui sera approuvé au terme de leur année d'études, recevront un supplément de 50% sur leur bourse!

Parallèlement, la Fondation a confirmé son intention d'augmenter la valeur de ses bourses en 1991-92, jusqu'à un maximum de 3 000 $. Un boursier qui, au printemps de 1992, accepterait de suivre un stage pratique en milieu francophone hors Québec durant la période estivale, pourrait donc recevoir un supplément maximum de 1 500 $ sur sa bourse!

Voilà maintenant dix ans que la Fondation Donatien Frémont, ainsi nommée à la mémoire d'un journaliste de renom de l'Ouest canadien, se consacre à la relève journalistique en milieu minoritaire grâce au Fonds des communicateurs. Des entreprises prestigieuses comme Petro-Canada, Québécor, Publications Dumont, et le journal Le Droit offrent à chaque année une bourse dans le cadre des activités de la Fondation Donation Frémont. Cette année, 28 étudiants ont reçu une bourse pour un total de 25 400 $. Pour la première fois cette année, les boursiers provenaient de toute les provinces hors Québec, de Terre-Neuve à la Colombie-Britannique.

«L'enfant aux crayons de couleur»



Voilà le thème du vernissage de Jean Gauthier, qui avait lieu à la Faculté Saint-Jean le 1er décembre. À travers des tableaux présentant l'enfant comme la liberté et la volubilité que l'on voudrait tous posséder, Jean Gauthier transporte le coeur à travers un hiver qui semble beaucoup plus doux dans ses dessins que dans la réalité! L'exposition de ses tableaux se poursuit présentement au Sweetwater Cafe.

(Photo Martyne Couture)

Coupures...

(suite de la page 5)

En Saskatchewan, 13 000 téléspectateurs ont regardé en moyenne, durant une semaine, un quart d'heure de télévision sur les ondes de Radio-Canada Régina. Le Ce Soir de 18 heures a attiré 1 000 téléspecteurs au quart d'heure dans une province ou la population francophone est estimée à 20 725 personnes, dont 2 285 dans le Régina métropolitain.

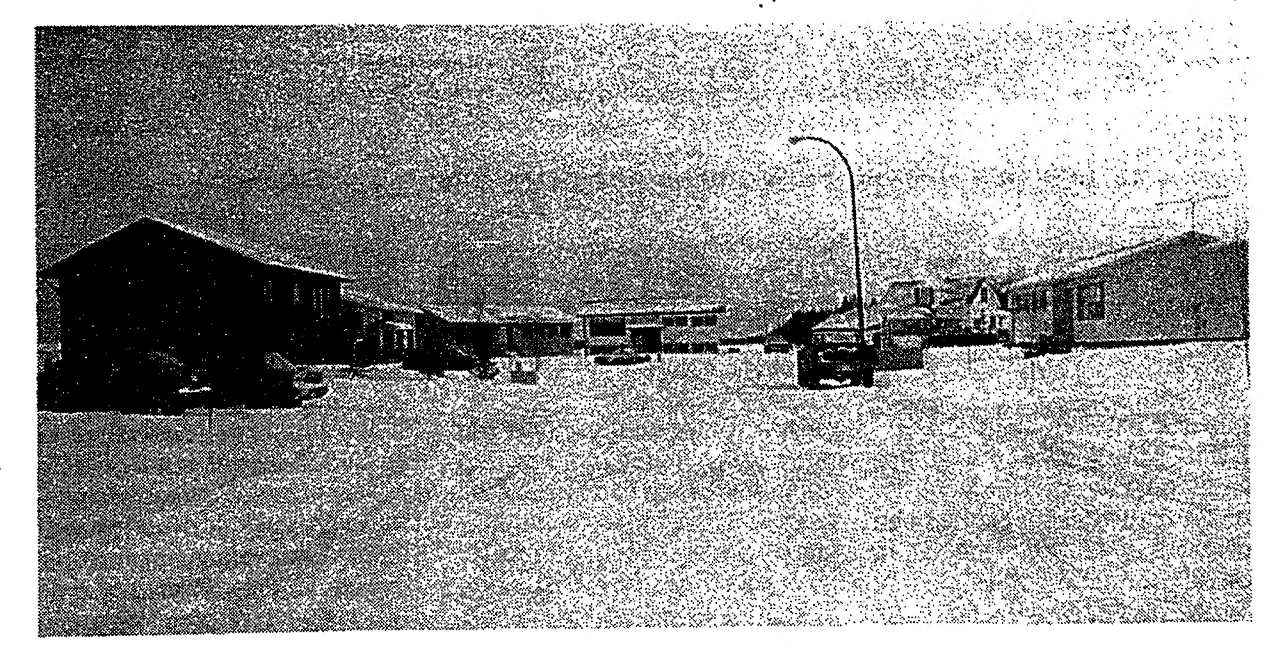
En Alberta où la population francophone totale est de 48 070 personnes, 30 000 téléspectateurs ont regardé en moyenne un quart d'heure de télévision à Radio-Canada Edmonton, qui ne réussit pourtant pas à attirer plus de 1 000 téléspecteurs à son bulletin de nouvelles Ce Soir de 18 heures, alors que la population francophone du Edmonton métro était de 18 615 en 1986.

En Colombie-Britannique enfin, Radio-Canada a attiré 50 000 téléspectateurs, qui ont regardé en moyenne un quart d'heure de télévision durant une semaine. Le Ce Soir de 18 heures a attiré 4 000 téléspectateurs au quart d'heure. La population francophone du Vancouver métro était de 17 715 en 1986, alors que la population francophone totale de la province était de 38 240.

Le directeur des relations publiques à la Société Radio-Canada Montréal Jean-Marc Lefebvre, qui nous a communiqué ces chiffres fait toutefois une mise en garde. Selon lui, l'échantillonnage utilisé par la maison BBM à l'ouest d'Ottawa est contestable dans la mesure où «il y a des chances qu'il n'y ait pas un grand nombre de francophones. Plus l'échantillonnage est petit, explique M. Lefebvre, plus les chiffres sont faussés». Ceci dit, il admet que la moyenne des résultats des deux derniers sondages BBM permet de mieux cerner la réalité et donne une assez bonne indication de la cote d'écoute de Radio-Canada dans ces provinces.

• Le CCC et onze autres organismes

Ils réclament le maintien du programme fédéral des coopératives d'habitation



L'arrêt du programme aura des répercussions sur trois coopératives d'habitation en Alberta dont dont l'une à Saint-Isidore qui opère deux projets et la Coopérative du quartier du collège à Edmonton.
(Photo d'archives)

APF - Le Conseil canadien de la coopération de même que onze autres organismes au pays réclament le maintien du programme fédéral des coopératives d'habitation, qui vient à échéance le 31 décembre prochain.

Créé en 1986, le programme fédéral d'habitation coopérative assure les prêts hypothécaires du secteur privé pour une durée de 30 ans, et prévoit une aide annuelle pour ramener les frais d'occupation au niveau des loyers du marché. Les coopératives doivent avoir une clientèle composée de gens à revenu moyen, et de gens à faible revenu jusqu'à un maximum de 30% des unités de chaque coopérative.

Le ministre de l'Habitation Alan Redway n'a toujours pas annoncé le renouvellement du programme, ce qui préoccupe la Fédération de l'habitation coopérative du Canada, qui chapeaute l'action des organismes qui ont décidé de faire front commun pour demander la poursuite du programme. Selon la Fédération, le maintien du programme coûterait 30 millions par année au gouvernement fédéral.

Dans une lettre au président de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), le président du Conseil canadien de la coopération, Maurice Therrien, demande au gouvernement fédéral de continuer à assumer son rôle de chef de file en matière d'habitation, et se fait le défenseur des coopératives d'habitation. «Il n'est pas exagéré de dire que les coopératives d'habitation contribuent à l'établissement d'un sentiment d'appartenance, qu'elles favorisent le sens des responsabilités et qu'elles permettent le développement de communautés plus harmonieuses et autosuffisantes».

Selon le CCC les coopératives d'habitation, (à ne pas confondre avec les logements à prix modique) coûtent 40% moins cher au gouvernement que le logement public, et 25% moins cher que les logements sans but lucratif.

On compte dans les communautés francophones de l'extérieur du Québec un total de quinze coopératives d'habitation membres du Conseil canadien de la coopération, soit six en Ontario, deux à l'Île-du-Prince-Édouard, trois en Alberta, deux en Colombie-Britannique et deux en Saskatchewan.

Pour le Conseil canadien d'action sur le statut de la femme, ce sont les familles monoparentales et les femmes à faible revenu qui auront le plus à souffrir de la disparition du programme fédéral, puisque les femmes font souvent l'objet de discrimination lorsqu'elles partent à la recherche d'un logement.

La Fédération de l'habitation coopérative du Canada estime que 57% des adultes qui habitent dans des coopératives sont des femmes, alors que la proportion de familles monoparentales dans les coopératives atteignait les 30%. Pas moins de 92% de ces parents uniques étaient des femmes. Chez les personnes âgées, un plus grand nombre de femmes que d'hommes habitaient les coopératives d'habitation.

Le programme fédéral des coopératives d'habitation a permis l'ajout de 12 989 nouvelles unités de logement en 1989 selon les chiffres obtenus par la Fédération de l'habitation coopérative du Canada, alors que les besoins pour la même année étaient évalués à 140 000 unités. En 1990, le nombre des unités de logement coopératif au Canada dépassait les 65 000. Depuis l'introduction du premier programme canadien d'habitation coopérative en 1973, environ 53 000 unités de logement coopératif ont été financées par le gouvernement fédéral.

Toujours selon les chiffres de la Fédération de l'habitation coopérative du Canada, le revenu moyen des ménages coopératifs est inférieur d'environ 29% à celui des autres familles canadiennes.

Le Centre de l'éducation permanente, région du Nord-Ouest, vous parle...

Qu'est-ce-qu'on peut retirer d'un organisme comme le C.E.P.? On peut en retirer beaucoup dans la mesure où les gens y croient et veulent s'en servir pour grandir à tous les niveaux.

Le C.E.P. de notre région a constaté depuis deux ans que la population francophone a une soif de perfectionnement, même j'irais jusqu'à dire, de professionnalisme.

Les statistiques suivantes le démontrent très bien. En 1989-90, 60 personnes suivirent des cours en développement personnel (P.R.H.). De plus, 40 personnes s'inscrivaient à des cours pour perfectionner leur français écrit et parlé.

Il y a un intérêt marqué pour des cours de bible et de pastorale. Est-ce que c'est l'expression d'un désir d'approfondir sa foi, ou encore de s'impliquer au niveau de la pastorale? Je crois, de toute façon qu'il s'agit d'un développement dont il faut se réjouir. Peu importe d'où vient la motivation; l'important, c'est qu'elle existe.

Même s'il y a participation dans tous les cours mentionnés ci-haut, il reste qu'il y a encore un grand besoin pour des cours en «relations publiques». Tous les organismes devraient être conscients de l'importance de donner une formation à leurs membres ou du moins, de les encourager fortement à se perfectionner. Le professionnalisme donne souvent de la crédibilité à un mouvement quelconque. Voici une liste de cours que nous pouvons vous offrir afin de vous permettre de bien représenter votre organisme.

Le cours, **l'art de parler en public**, vous aidera à être un(e) bon(ne) «Maître(sse) de cérémonie» puisqu'il traite tous les points suivants:
- L'art de se faire écouter,
- l'art de bien se présenter et de faire des présentations,
- l'art d'être clair dans toutes directives données oralement,
- l'art d'accueillir nos invités.

Si vous avez à diriger des réunions et vous voulez être plus efficace, nous sommes en mesure de vous offrir un cours sur les **«Procédures parlementaires»** qui saura sûrement vous aider.

Vous êtes secrétaire pour un organisme? N'hésitez pas à vous inscrire à un atelier pour **«secrétaire d'occasion»**. Cet atelier vous donnera de la confiance et rendra votre tâche moins lourde tout en accédant au professionnalisme.

Reconnaître que nous n'avons pas tout acquis est le premier pas vers le perfectionnement. Alors, planifions notre temps pour se donner le plaisir de suivre l'un ou l'autre de ces cours qui vous seront offerts après les Fêtes.

En plus, vous aurez une journée d'ateliers portant sur: le budget familial, la comptabilité de maison, comment remplir un simple formulaire d'impôt.

Le cours de **«Premiers soins et sécurité»** vous sera offert à la mi-janvier.

Le 8 janvier 1991 à 19h30 à l'édifice provincial de Falher, le C.E.P. offrira une session d'information pour les personnes intéressées à suivre des cours universitaires crédités, en français. Il est possible que nous puissions vous offrir un tuteur pour vous aider dans certains cours.

Connaissez-vous les «T.L.M.»? Sûrement que vous en comptez dans votre communauté. Quand on parle d'organismes francophones ce sont les T.L.M. qui sont présents. Ce sont des gens qui s'engagent à soutenir une bonne cause. Ils sont dans toutes les réunions possibles. Toujours présents quand quelqu'un fait appel à leurs services. On les nomme les T.L.M., TOUJOURS LES MÊMES...!

Possiblement en février, un atelier sera offert pour tous les bénévoles qui veulent se donner sans se tuer à la tâche. Cet atelier aura pour titre, «L'équilibre de vie dans l'engagement».

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 837-2063 ou à nous rendre visite au bureau de l'édifice provincial.

Thérèse Bégin
Coordinatrice
Centre de l'éducation permanente
Région du Nord-Ouest
C.P. 386
Falher, Alberta T0H 1M0

Arts et spectacles

• Il était une fois Delmas Sask., mais pas deux fois!

Un succès qui va traverser les frontières!

par JOCELYNE BEAULIEU

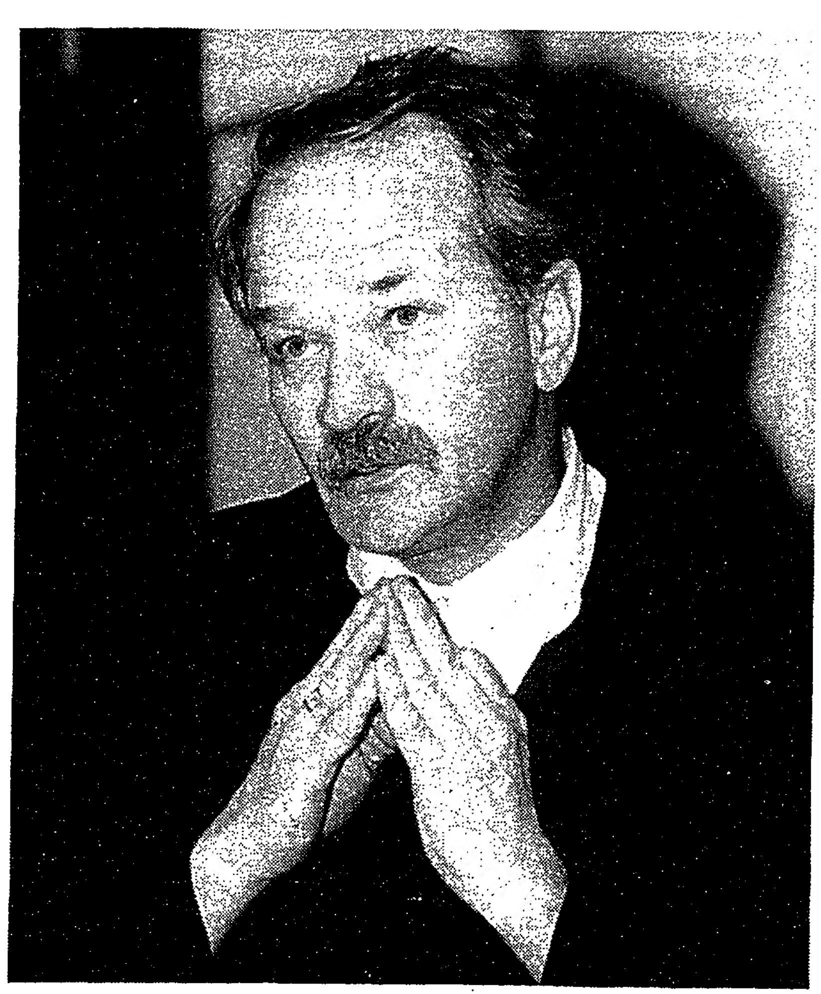
EDMONTON - C'est devant une salle bondée par la communauté francophone qu'a eu lieu dimanche, la première de la pièce, *Il était une fois Delmas, Sask., mais pas deux fois!*

Le sujet aurait pu facilement tomber dans les pleurs et la tristesse n'eut été du traitement humoristique apporté par les deux auteurs Claude Binet et André Roy. En effet, le texte se veut un «portrait», «une mosaïque», du village de Delmas et non une envolée contre les problèmes linguistiques. Les auteurs en se servant d'un narrateur nous entraînent dans les souvenirs qui ont habité l'enfance d'André Roy: souvenirs plus savoureux les uns que les autres qui vont des curés «passés» à Delmas, à l'enfant de choeur, à Solomon Nicotine, pensionnaire de l'école résidentielle, au combat des parents pour garder leur langue française... Un style d'écriture qui permet un coq à l'âne très bien exploité. Binet et Roy ont su trouver un ton «juste», un langage imagé et plein d'humour pour parler d'un sujet plus que délicat: l'assimilation!

La performance d'André Roy est aussi exceptionnelle! Soixante-quinze minutes, seul, sur scène à créer personnages après personnages. L'enfant de choeur et l'indien Solomon Nicotine sont d'une justesse remarquable entre autres. Par contre, l'oncle et le père et quelquefois le narrateur se ressemblent encore un peu trop. Personnages qui s'ajusteront sans doute au fil des représentations car André Roy a un sens du public et du spectacle rarement égalé chez nos francophones.

D'ailleurs le mise en scène de Claude Binet est très adéquate pour ce genre de performance solo. Elle nous permet d'entrer dans des moments émotifs tout en gardant un oeil ouvert sur la réalité. Binet est aussi le concepteur visuel. Composé de photos suspendues, le décor est suffisant pour nous permettre d'imaginer la vie physique de Delmas. Cette scénographie composée de quelques photos cartonnées suspendues permet d'employer la scène à tous les niveaux et créer des atmosphères rapidement. Les costumes et les accessoires d'Odette Bourgeois, sont imaginatifs et efficaces pour les changements de costumes-personnages rapides!

Un détail cependant: l'éclairage mieux employé aurait permis des moments plus intenses et des atmosphères plus généreuses. Je pense à la scène du feu, par exemple, ou deux jeunes, dont un francophone et un autochtone, regardent brûler l'école résidentielle; avec un éclairage plus exploité, les visages auraient été non pas éclairés par un projecteur mais par le feu lui-même. J'aurais également préféré entendre un son réel de clochette à l'église, plutôt que la voix du régisseur. Le son réel déclenche toujours plus d'images dans la tête des spectateurs. Mais ce sont des détails qui n'enlèvent rien à la qualité et à la pertinence de ce spectacle.



André Roy dans un «one-man show» peu ordinaire!
(Photo Michel Raymond)

Cette production du Théâtre Popicos et des Productions de l'Arc aurait d'ailleurs avantage à se produire dans toutes les communautés francophones et ce même hors de l'Alberta. Ce texte a la qualité de nous faire comprendre le problème que vivent les communautés minoritaires et le sentiment qu'on ces gens à vivre dans un milieu qui en vient à les intégrer à leur style de vie.

Je ne veux pas vous résumer la pièce de peur que les images perdent de leur saveur mais pour vous donner une idée, cela ressemble à une mémoire collective, un grand livre de souvenirs... **francophone!** Alors si vous voyez ce titre *Il était une fois Delmas, Sask., mais pas deux fois...* ne vous faites pas prier... le rire est le début de la sagesse...

Un défi pour la troupe de théâtre TOUTOURIEN

par JOCELYNE BEAULIEU

EDMONTON - Faire une mise en scène collective, c'est un peu comme être gardien de but à tour de rôle, chacun ayant ses forces et ses faiblesses, sa façon de penser, de se déplacer et d'interpréter. Les membres de la troupe TOUTOURIEN prenaient le risque de voir leur spectacle se dérouler avec des hauts et des bas ou tout simplement des visions contradictoires! Il n'en est rien! «La Vénus d'Émilio» se porte bien et s'écoute à merveille.

Avec ce texte de Jean Barbeau qui a fait carrière dans les théâtres d'été, la troupe TOUTOURIEN en profite, à sa première production culturelle, pour nous faire un grand clin d'oeil sur notre sport national, le hockey! Le langage est coloré, imagé, rempli de termes propres à ce sport qui font la joie des spectateurs et spectatrices adeptes ou ennemis de ce sport.

Éric Lavoie est remarquable dans le rôle de Théo. C'est un excellent rôle de composition. Son personnage est très juste et nous ne doutons pas un instant de son âge et de son apparence physique. Lavoie a une belle présence sur scène et un sens du rythme sans égal. Il sait où et comment aller chercher les rires. De plus, il est très à l'aise dans ses gestes et déplacements.

Quant à Marcel Préville son personnage de Fénélon, quoique très drôle, manque un peu de précision. Présenté comme un personnage gêné, le jeu se rapproche quelquefois de l'idiotie surtout au premier acte où il bouge beaucoup trop. Ainsi, au deuxième acte, une fois enivré, le personnage perd les atouts qui pourraient le rendre charmant... ou attachant. Ce qui fait

(suite en page 9)

TOUTOURIEN...

(suite de la page 8)

également que nous croyons peu que Fénélon ait le potentiel pour organiser une manifestation, ou encore s'occuper des joueurs Pee-Wee. Peut-être est-ce le costume de ce personnage qui nuit à son interprétation! Quelqu'un de gêné ne manque pas nécessairement de goût dans son habillement. C'est là une erreur de «resouligner» un costume quand le texte est suffisant pour nous faire comprendre que nous avons affaire à un maniaque, que dis-je un obsédé, du hockey!

Quant à Louise Moquin, seule fille faisant partie du «match», elle se défend bien quoique son jeu soit un peu «petit» comparativement à ses compagnons de scène. J'aurais aimé la voir participer plus physiquement à ce jeu de passes, avoir des mises en échec plus solides et accuser les coups de façon plus caricaturée. Je pense ici, au pointage qu'elle indique de 8 à 0 pour Fénélon et qu'on devrait souligner un peu plus pour en arriver au revirement qui l'amènera peut-être vers la victoire finale! Son interprétation du personnage est juste mais un peu sobre.

Le décor de M. Kurpinsky est encore une fois, une réussite. Toute la scène y compris l'avant-scène sont employées. Cela a pour effet de donner une dimension de profondeur à un espace assez petit dans la réalité. Il faut voir la poursuite effrénée à laquelle se livrent les comédiens dans le deuxième acte, pour comprendre l'importance d'un décor et son harmonie avec le texte. On dit toujours que les décors de Witold Kurpinsky sont «beaux» mais on oublie souvent de souligner comment ses décors font partie du jeu et permettent aux comédiens une meilleure flexibilité, une meilleure présence scénique et une meilleure exploitation du texte. Une qualité qu'on ne retrouve malheureusement pas chez tous les décorateurs mais que M. Kurpinsky possède au grand plaisir des comédiens et des spectateurs.

Il faut également souligner la bande sonore de «La Vénus d'Émilio». L'enregistrement de la partie de hockey est très bien dosé et ne nuit en rien à l'attention des spectateurs. Le choix de la musique est excellent surtout en ce qui concerne la poursuite du deuxième acte où nous nous retrouvons spectateurs d'un film muet digne du grand Charlie Chaplin. Cette bande sonore ainsi que l'éclairage apportent encore plus de légèreté aux propos tenus.

Pour résumer, «La Vénus d'Émilio» nous garantit le rire. Une soirée de divertissement qui vaut le déplacement. Pour une première expérience de théâtre et surtout par la hardiesse d'avoir fait une mise en scène collective, la troupe de théâtre TOUTOURIEN entre dans les Ligues Majeures. Vous pouvez vous attendre à revoir ces trois noms: Lavoie-Moquin-Préville car ils ont tout le potentiel nécessaire pour agrandir et revaloriser notre cercle théâtral.

Le troupe TOUTOURIEN présente «La Vénus d'Émilio» les 14 et 15 décembre à 20h et le 16 décembre à 15h à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean, 8406 - 91e Rue. Ne manquez pas ce rendez-vous!

• Une primeur pour l'Alliance chorale Alberta

Spectacle de Noël

par JOCELYNE BEAULIEU

EDMONTON - C'est au Jubilee Auditorium que l'Alliance chorale Alberta nous a offert «Notre premier spectacle de Noël». La soirée considérée comme un événement, n'a été présentée qu'une seule fois, soit le 5 décembre.

Dix chorales, majoritairement composées d'enfants, ont interprété des airs populaires de Noël. Ce sont Les petits chanteurs du frère Antoine, La chorale de la Faculté Saint-Jean (adultes), Les ensembles musicaux de l'école J.H. Picard, Les chanteurs de Notre-Dame, L'orchestre de Holy Cross, La chorale de Leo Nickerson, Les chanteurs de Holy Cross, La chorale les Chantamis (adultes), Les chanteurs de Maurice-Lavallée, Les chanteurs de Father Jan. Chaque groupe a interprété deux pièces.

Madame Suzanne Dalziel, présidente de l'Alliance chorale Alberta, affirme que la finale du spectacle passera dans les annales. En effet, sept cents voix accompagnées sur scène par des carillonneurs... Des chants qui nous ont donné nos premiers frissons de Noël!

Agriculture

• Grains de l'Ouest

Qualité des récoltes signalée à la réunion du Comité de normalisation

WINNIPEG - La Commission canadienne des grains a annoncé les résultats préliminaires de son étude sur la récolte de 1990. Les résultats représentent l'évaluation par la Commission de la qualité des récoltes préparée pour le Comité de normalisation des grains de l'Ouest, qui s'est réuni le 29 octobre 1990.

La production des récoltes était, de façon générale, excellente. Dans plusieurs régions, la production et la qualité ont dépassé la moyenne de dix ans. Certaines régions de l'Alberta, y compris le district de Rivière-la-Paix, ont toutefois subi les effets de la pluie, d'un temps frais et des dégâts par le gel au cours de la moisson. L'effet de mise en moyenne au sein de chaque grade, qui s'effectue lors de l'acheminement du grain dans le réseau de manutention, associé au contrôle rigoureux de la qualité qu'effectue la Commission, protège l'intégrité des grades de grain canadien.

BLÉ

La qualité de la récolte de blé de cette campagne atteste la fin d'une sécheresse qui a duré deux ans. Bien qu'elles soient inférieures à celles de l'année dernière, les teneurs en protéines se rapprochent aux valeurs traditionnelles; les poids spécifiques sont plus élevés et les autres facteurs de la qualité représentent une amélioration par rapport aux facteurs de la campagne précédente.

Blé roux de printemps de l'Ouest canadien: Les facteurs qu'utilise le laboratoire de la Commission pour déterminer la qualité meunière et boulangère indiquent que la qualité des deux plus hauts grades est de très bonne à excellente. La teneur moyenne en protéines est de 13,6%, soit une baisse de 0,9 unités de pourcentage par rapport à la teneur de 1989 et de 0,6 unités de pourcentage par rapport à la moyenne de dix ans.

Blé dur ambré de l'Ouest canadien: La récolte record de cette campagne est généralement saine, révélant très peu de dégâts. Le blé dur n'a été atteint de carie rouge et d'immaturité que dans certaines régions isolées. Les poids spécifiques étaient supérieurs aux poids de l'année dernière; les résultats des tests «d'indice de chute», qui déterminent les dommages par germination, révèlent une qualité supérieure à celle de 1989. La teneur moyenne en protéine est de 13,7%, une baisse par rapport à 14,7% en 1989 et une teneur légèrement inférieure à la moyenne de dix ans de 14,0%. La teneur en protéines des deux plus hauts grades est suffisante pour fabriquer des pâtes de bonne qualité culinaire, et la couleur des pâtes est très bonne.

ORGE

Orge de brasserie: Une très bonne récolte d'orge de brasserie a été cultivée dans les Prairies en 1990. Les stocks de grains luisants et ventrus d'orge de brasserie, à deux rangs et à six rangs, devraient être amplement suffisants pour répondre aux besoins du marché intérieur. La teneur en protéines de l'orge de brasserie est inférieure à celle des deux campagnes agricoles précédentes et les caractéristiques de germination sont excellentes, avec très peu d'évidence de dormance observée dans les échantillons sélectionnés.

Orge fourragère: La récolte de 1990 révèle une amélioration de la qualité par rapport à l'année dernière, faits confirmés par des poids spécifiques supérieurs et des grains plus ventrus. La teneur moyenne en protéines est de 12,6%, une baisse par rapport à celle de l'année dernière mais toutefois une teneur acceptable.

CANOLA

Les résultats préliminaires dénotent que la teneur en huile du canola de 1990 est supérieure à la teneur de 40,4% de l'année dernière, mais inférieure à la moyenne de dix ans de 42,4%. On s'attend à ce que les teneurs en protéines restent bien au-dessus de la moyenne de dix ans, soit 38,2%, mais inférieures aux valeurs de 1989, soit 40,1%. On s'attend à ce que la teneur moyenne en chlorophylle soit légèrement à la hausse cette année.

LIN

Les résultats préliminaires révèlent que la teneur en huile de lin est considérablement supérieure aux valeurs de l'année dernière et qu'elle est analogue à la moyenne de dix ans, soit 43.4%. La teneur moyenne en protéines devrait être légèrement supérieure à 43% en comparaison de 45,8% l'année dernière et de la moyenne de dix ans de 42,4%. En 1990, l'indice d'iode, un indicateur de la qualité des huiles siccatives, a été ramené à un niveau à peu près normal.

CHANGEMENTS À APPORTER AUX GRADES D'AVOINE DE L'OUEST CANADIEN

Le comité a recommandé la mise en vigueur, au 1er août 1991, d'un changement à l'annexe des grades d'avoine de l'Ouest. Cette recommandation donne suite à la révision effectuée par un groupe de travail sur les opérations à terme de l'avoine ainsi qu'à la révision par un sous-comité sur l'agréage d'avoine en matière de qualité exigée par les clients.

Quelques-uns des changements proposés comprennent l'augmentation des exigences du poids spécifique, une description plus précise de la condition des grains, une réduction des tolérances pour les grains chauffés et des limites maximums pour le total des dommages et des matières étrangères.

Les fibres alimentaires au menu de la porcherie

par BRIDIG RIVOIRE

LENNOXVILLE - La tendance actuelle au régime riche en fibres pourrait bientôt passer de la table du petit déjeuner à la mangeoire du porc.

Parrainés par l'Association des producteurs de porcs du Québec, des chercheurs d'Agriculture Canada servent plus de fibres alimentaires à des truies en gestation dans l'espoir de corriger des troubles de comportement et de réduire la fréquence d'un problème sanitaire courant lié à la glande mammaire.

Un trouble de comportement se rencontre couramment chez les truies en claustration et se caractérise par une répétition constante, presque mécanique, du même mouvement. Même s'il est sans danger pour la truie, ce désordre, appelé stéréotypie, pose un problème réel pour la truie et le producteur.

«La stéréotypie est le premier symptôme d'une truie stressée. Dans cet état, la truie peut dépenser jusqu'à 15% plus d'énergie par jour à faire ces mouvements inutiles, donc autant moins d'énergie consacrée à fournir des substances nutritives à ses porcelets», explique Suzanne Robert, de la Station de recherches de Lennoxville (Québec).

L'une des hypothèses formulées pour expliquer la stéréotypie est la faim. En effet, au cours de la gestation, les truies sont quelque peu rationnées. Mais en augmentant la teneur en fibres de la ration, les chercheurs d'Agriculture Canada espèrent maintenir une «sensation de plénitude» dans l'estomac de l'animal et donc réduire son niveau de frustration.

Mais Mme Robert a vite fait de signaler que la réduction de la fréquence de stéréotypie ne se résume pas simplement à accroître la ration quotidienne de la truie.

«Il est essentiel que nous conservions la même portion quotidienne d'énergie et de protéines tout en n'augmentant que le volume, affirme-t-elle. Une trop grande quantité d'hydrates de carbone pendant la gestation peut faire augmenter l'ingestion de la truie et nuire à sa production laitière. Mais en n'accroissant que la concentration de fibres de la ration, nous augmentons le volume sans modifier l'équilibre nutritionnel».

Les truies reçoivent près de 2 kg d'aliments par jour, composés de céréales et de compléments protéiques. Dans le cadre du projet de Lennoxville, les chercheurs font l'essai de deux rations alternatives, une qui pèse 2,9 kg et se compose essentiellement de son de blé, et l'autre pesant 3,4 kg et composée de balles d'avoine. Mme Robert espère que cette augmentation de la teneur en fibres contribuera également à réduire la fréquence du syndrome de la métrite-mammite-agalaxie (MMA), condition qui cause l'inflammation de la glande mammaire.

«La MMA est partiellement causée par des toxines libérées dans le tube digestif. Le relèvement de la teneur en fibres de la ration devrait aider à éliminer rapidement ces toxines de l'animal avant qu'elles ne puissent causer des dégâts», poursuit Mme Robert.

La truie en lactation atteinte de la MMA ne produit pratiquement pas de lait, de sorte que le producteur doit souvent transférer ses porcelets nouveau-nés à une autre truie nourrice. En éliminant les toxines et en réduisant le risque de la MMA, les chercheurs espèrent que la forte concentration de fibres de la ration aura l'avantage additionnel de rétablir la production laitière.

HO! HO! HO!



CAHIER SPÉCIAL DE NOËL

Sancte Claus, Santa, Father Christmas

Sancte Claus, Santa, Father Christmas, Sinterklaas, San Nicola... quel que soit le nom qu'on lui donne à travers le monde, l'origine de ce bonhomme plein de bonté remonte à l'époque de ce populaire évêque de Myra, en Asie Mineure, il y a plus de 1700 ans et qui portait le nom de Nicolas. Dès son jeune âge, Nicolas était un personnage pieux et discipliné et des légendes lui attribuent plusieurs miracles dont celui d'avoir sauvé, avec ses prières, l'équipage d'un navire en détresse. On dit aussi que Nicolas manifestait un amour évident pour tous les enfants de son entourage et plus particulièrement pour les pauvres et les plus démunis du village.

La légende la plus répandue au sujet de Nicolas de Myra, et ce pourquoi nous retenons son nom dans les célébrations de Noël encore aujourd'hui, raconte qu'il existait dans son village un homme très pauvre, un vieil ami de Nicolas, et qui vivait seul avec ses trois filles. Les trois filles avaient chacune un soupirant mais la coutume exigeait de toute fille, avant de se marier, qu'elle possède une dot (un trousseau) de biens et d'argent.

Lorsque Nicolas apprit la situation des trois jeunes filles, il déposa, dans la nuit, par la fenêtre de la chambre des trois jeunes filles endormies, trois petits sacs remplis de pièces d'or. Cela se produisit dans les années 200 après J. C.

Une autre légende au sujet de l'évêque Nicolas de Myra raconte l'aventure des trois écoliers assassinés par un aubergiste. Ce dernier les aurait dépecés puis enfouis dans trois boisseaux. Nicolas, imploré par les malheureux parents, partit à leur recherche et se retrouva finalement à l'auberge en question où l'homme vilain lui avoua son geste. L'évêque se retourna ensuite vers les boisseaux, brandit sa crosse et, par miracle, les trois jeunes se levèrent, ayant recouvré la vie et la liberté.

Plusieurs siècles après sa mort, la légende entourant saint Nicolas allait se propager à travers le monde. Des églises et des villes allaient porter son nom et de nombreux endroits de la Belgique, de la France, de la Hollande et de l'Allemagne du sud allaient l'honorer d'une façon ou d'une autre. Vers la fin du dixième siècle, Nicolas devenait le saint patron de la Russie. Cent ans après, on construisait une église en sa mémoire, dans le port de Bari, en Italie, et c'est ainsi qu'il fut connu sous le nom de San-Nicola-de-Bari.

Le généreux évêque de Myra, Nicolas, serait décédé un 6 décembre et c'est probablement en France qu'est née la coutume de distribuer des cadeaux le jour de cet anniversaire. Des religieuses françaises, au XIIe siècle, avaient prix l'habitude de distribuer dans les familles pauvres, la veille de la Saint-Nicolas, le 5 décembre, des fruits, des noix, des oranges de l'Espagne. Ces dons, tout comme ceux de Nicolas, se faisaient en toute confidence. Ce geste allait se répandre rapidement en Europe et la coutume devait finalement être introduite dans toutes les couches de la société, autant chez les riches que chez les pauvres.

Pendant longtemps, le 6 décembre a été une date importante dans plusieurs parties du monde et donnait lieu à de grandes célébrations en mémoire du célèbre évêque de Myra. Et toutes ces légendes au sujet de saint Nicolas ont donné naissance à autant de coutumes et de traditions. En Hollande, Sinterklaas arrivait de l'Espagne en bateau, une semaine avant les célébrations de la Saint-Nicolas. Le personnage anonyme, parfois escorté de ses trois aides, symbolisait saint Nicolas. Il visitait les usines et les écoles et participait aux fêtes du 6 décembre.

Saint Nicolas, celui qu'on allait baptiser éventuellement «Le Père Noël» ou «Santa Claus» en Amérique, aurait d'abord fait son entrée dans le Nouveau Monde à bord du Santa Maria puisque c'est à Christophe Colomb que revient le crédit de l'avoir fait connaître en Haïti. En effet, c'est un 6 décembre, en 1496, que Christophe Colomb accosta près de cette île et il profita sans doute de cette occasion pour nommer ce port Saint-Nicolas. Ce port d'Haïti est connu sous ce même nom encore aujourd'hui.

L'histoire nous raconte aussi que c'est l'explorateur Henry Hudson qui fit mieux connaître saint Nicolas en Amérique du Nord puisque c'est lui qui ouvrit la porte aux immigrants néerlandais sur une pointe de terre qui allait s'appeler Nieuv Amsterdam. Cet endroit où Hudson conduisit son navire chargé de familles désireuses de s'établir dans cette nouvelle terre est devenu aujourd'hui Manhattan, New-York. Toutes ces gens amenèrent avec eux, tous leurs us et coutumes et il se trouvait parmi eux un important groupe de colonisateurs appartenant au régime puritain de la Nouvell-Angleterre. Ces derniers affichaient un respect rigoureux des principes qui leur étaient enseignés et ils n'acceptaient pas les nombreuses coutumes des autres ethnies, plus particulièrement lors de la fête de Noël, alors que trop de familles prenaient l'habitude d'associer un certain «saint Nicolas» à cette célébration.

En 1651, donc la législature du Massachussetts, région dans laquelle s'était regroupée une importante «colonisation puritaine», ordonna que:

«... quiconque sera tenu coupable de célébrer une telle fête que le jour de Noël, que ce soit par la relâche de ses occupations, par la fête, ou par tout autre geste... toutes et chacune de ces personnes qui ne se conformeront pas à cette ordonnace, seront passibles d'une amende de cinq (5) shillings...»

Une trentaine d'années après, cette loi était abolie.

Ce n'est que vers la fin des années 1660 que l'on commença vraiment, en Amérique, à associer la fête de saint Nicolas à celle de Noël, pour éventuellement remplacer saint Nicolas par le «Père Noël». Les Néerlandais venus s'établir à New Amsterdam à cette époque (aujourd'hui New-York) avaient conservé leur habitude de célébrer la Saint-Nicolas les 5 et 6 décembre et «Sinterklaas» visitait leur maison dans la nuit du 6 décembre pour laisser un tas de friandises aux jeunes enfants. Il y avait par ailleurs autant de familles anglaises qui étaient venues s'établir sur les mêmes terres que les Néerlandais et qui n'attachaient pas la même importance à la fête de Saint-Nicolas. Mais, chaque année, les enfants des Anglais se montraient de plus en plus envieux en écoutant les histoires qui se racontaient chez les voisins néerlandais au sujet de ce généreux Sinterklaas et ils suppliaient donc leurs parents d'accueillir eux aussi, dans leur maison, ce sympathique bonhomme. Petit à petit, les Anglais adoptèrent cette coutume néerlandaise et quelques générations plus tard, Sinterklaus était mieux connu sous le nom de Santa Claus, en Amérique.

Dans les années 1700, la «visite» de saint Nicolas (devenu «Santa Claus» pour les Anglais et «Père Noël» pour les Français) allait s'implanter

L'hiver et ses paysages féeriques



Qu'il fait bon se promener par un bel après-midi ensoleillé d'hiver. Le froid mordant la peau, les bottes crissant sur la neige durcie par le vent, je vais seul. J'admire le paysage féerique qui s'offre à mes yeux. La magie de la température a créé mille arabesques qui scintillent au soleil.

dans les coutumes de presque toutes les familles, de toutes les nationalités, venues s'établir en terre américaine. Et partout, dans la nuit du 6 décembre, fête de la Saint-Nicolas, les enfants comptaient sur la générosité de celui qu'on appelait le Père Noël pour se régaler de friandises et peut-être même pour recevoir de petits présents si on avait été sage pendant toute l'année. C'est à cette époque, dans l'histoire du Père Noël, que la société chrétienne décida que cette fête des enfants, le 6 décembre, aurait plus de signification si elle était rapprochée davantage de la fête du petit Jésus. C'est ainsi que, dans les familles chrétiennes, saint Nicolas (ou le Père Noël) serait éventuellement appelé à faire sa visite dans la nuit du 25 décembre.

Il exite des tableaux et des gravures qui, au cours des siècles, ont placé l'Enfant Jésus et saint Nicolas dans le même contexte. Entre autres, il y a l'Américain Thomas Nast qui a produit, au XIXe siècle, une superbe peinture de saint Nicolas tenant l'Enfant dans ses bras. Nast fut, dans les années 1800, un des célèbres illustrateurs américains qui nous ont dépeint le Père Noël dans les habits et les attirails qui l'identifient encore aujourd'hui.

Des artistes ont, depuis longtemps, associé saint Nicolas à la scène de Noël. Au musée des Arts d'Indianapolis, on peut voir un célèbre tableau de Mainardi regroupant la Vierge Marie, l'Enfant Jésus, saint Nicolas de Bari, ainsi qu'un autre personnage qu'on aurait identifié comme étant sainte Justine. L'artiste a même inscrit la date de son oeuvre sur une des marches du trône sur lequel la Vierge est assise: 1507.

Washington Irving a été le premier écrivain américain en 1809 à faire une description «officielle» du Père Noël. Cette image du Père Noël, telle que la concevait Irving il y a 170 ans nous est restée encore aujourd'hui. il écrivait, entre autres, dans un article d'un journal new-yorkais, que saint Nicolas «survolait les maisons des habitants de la Nouvelle-Angleterre et distribuait de magnifiques présents en les laissant tomber dans la cheminée de ses enfants préférés...» Irving ne faisait toutefois aucune allusion au mode de transport qu'utilisait son fameux personnage pour «survoler» les maisons.



Les origines de l'arbre de Noël

Les premiers récits qui font mention d'un «arbre de Noël» remontent au XVIe siècle. On raconte en effet qu'en Estonie et en Lettonie, deux régions qui faisaient partie à l'époque des pays baltes de la Russie, un arbre était dressé en plein air, sur la place publique, au temps de Noël. L'arbre était décoré de roses et on y faisait la ronde en chantant. Après ce rituel, on y mettait le feu! On raconte aussi dans l'histoire qu'au XVIe siècle, c'est un Alsacien qui eut le premier l'idée de décorer un sapin de fruits et de chandelles pour égayer les célébrations de Noël dans son village.

Il y a plusieurs endroits dans le monde où la coutume de décorer un arbre de Noël n'est pas pratiquée tout à fait comme chez nous. Comme exemple, en Suisse, au coeur du Jura, il y a encore des jeunes qui vont décorer un arbre dans la forêt et viendront célébrer Noël à son pied, en communion avec la nature.

Au Danemark, la coutume veut que l'on décore l'arbre en secret car les enfants ne sont pas admis à le voir avant le soir de Noël.

En Amérique, l'habitude de décorer un sapin est due en grande partie aux premiers immigrants de l'Allemagne. Ils avaient pris l'habitude, au XVIIe siècle, de transporter un petit sapin à l'intérieur de la maison et, pour l'orner, d'y suspendre une pomme au bout de chaque branche.

La coutume de décorer un sapin à l'intérieur des maisons aux États-Unis n'a pris de l'ampleur qu'à la fin des années 1700. Cette coutume avait été amenée au pays par les immigrants d'origine allemande. Pour ce qui est du premier arbre de Noël au Canada, on rapporte qu'il aurait été fait à Sorel, au Québec, vers 1780. Là encore, la première revient à un général germanique et à son épouse du nom de Von Reidesel.

Au milieu du XIVe siècle, la mode était au sapin de grosse taille. Dans les années 1700, les peuples américains d'origine allemande avaient introduit au pays l'habitude d'installer dans les maisons, à Noël, un tout petit sapin décoré de pommes et autres fruits. Cent ans après, l'arbre prenait des proportions telles que tous voulaient un sapin qui irait jusqu'au plafond!

Autrefois, on allait chercher son sapin directement dans la forêt et cette aventure était en elle-même une coutume qui venait s'ajouter aux joies du temps des Fêtes. Aujourd'hui, on fera comme des centaines de milliers de Canadiens et on achètera un arbre artificiel. C'est plus vite fait et cela exige moins d'efforts, dira-t-on.

Mais malgré cette profusion de «faux» arbres, la tradition du vrai sapin est loin de disparaître. Bien au contraire, on cultive encore des conifères au pays et on en abat environ un million par année. Le Canada en exporte même des dizaines de milliers tous les ans aux États-Unis, au Vénézuela, au Mexique et l'éventail du marché tend à grossir d'année en année. L'ironie du sort est que depuis un certain temps, nous exportons des sapins jusqu'en Allemagne, à ceux-là même qui ont introduit cette coutume chez-nous, il y a plus de 200 ans!



Bougies sculptées et multicolores

Nous avons l'habitude d'offrir en cadeau, aux Fêtes, de belles bougies sculptées et multicolores. Cette coutume nous vient probablement, en partie, de la vieille habitude qu'ont les familles danoises de faire brûler une chandelle de vingt-quatre centimètres dans les vingt-quatre jours qui précèdent la fête de Noël. La chandelle est rallumée quotidiennement et on la fait brûler au rythme d'un centimètre par jour. Au fur et à mesure que la chandelle raccourcit, les petits Danois éprouvent beaucoup de joie devant la fête qui approche de plus en plus!

La bougie joue un rôle important dans la tradition allemande à Noël. Elle orne la couronne de sapin et on en fait brûler une à chaque dimanche de l'Avent. Aussi, en Irlande, très souvent, une bougie est allumée la veille de Noël et est ensuite déposée devant les portes des maisons pour indiquer à la sainte Famille que si elle venait à passer par là, elle serait bienvenue dans ces familles.

La veille de Noël, dans certaines familles de la Finlande, on dispose des chandelles sur les tombes du cimetière local. En Suède, on en accroche de toutes les couleurs aux fenêtres des maisons et boutiques. Aussi, lorsque les enfants de ce pays se regroupent pour chanter des cantiques de Noël, ils portent dans une main une bougie et dans l'autre, une étoile fixée à un bâton. On les appelle les «chanteurs d'étoiles».





NOËL à travers le MONDE



NOËL EN ÉGYPTE

En Égypte, le centre d'intérêt c'est la crèche (parfois immense), animée d'un éclairage étincelant et contenant des représentations de tous les personnages bibliques de la nativité. Selon les rites religieux observés dans ce pays, les dates de la célébration de Noël sont le 25 décembre ou le 7 janvier.

Les parents déposent les cadeaux au pied du lit, sur les chaussures de leurs enfants, pendant la nuit du 25 décembre, tandis que les adultes, avec la proche parenté, participent à une fête de famille précédant la messe de minuit. En Égypte, on suit de près les coutumes canadiennes, mais pour le menu, on sert, en plus de la dinde, des mets traditionnels, comme les feuilles de vigne, le «fatta» qui est un mélange de riz et de croutons arrosés de bouillon de poulet et des gâteaux orientaux., Le tout accompagné de vin.

NOËL EN GRÈCE

En Grèce, ce n'est pas à Noël, mais à la St-Basile (Jour de l'An) que l'on donne des cadeaux et ce, à cause de la légende de saint Basile qui veut que lors d'une grande famine, ce vénérable Patriarche d'Antioche, dispersa la fortune de l'Église parmi le peuple pour que celui-ci ne souffrît pas trop de la faim. Ce jour-là, on mange la tarte de saint Basile qui est très épaisse et faite avec de la farine et de sucre. Au repas, on sert saint Basile d'abord, la Sainte Vierge ensuite, puis le pauvre, le maître de la maison, la maîtresse de maison, puis suivant les familles, soit l'aîné des enfants, soit le premier garçon. La veille de la Saint Basile, tout le clan familial qui peut compter parfois plus de cent personnes, se réunit dans une des maisons de la famille.

La vraie grande fête religieuse des Grecs reste l'Épiphanie, le jour de la bénédiction des eaux, qui est encore très fêtée même au Canada, dans certaines communautés grecques. La coutume veut que lors de cette fête l'on jette une croix dans un lac. Des jeunes gens plongent à sa recherche et celui qui la remonte est censé avoir du bonheur pour le reste de l'année. Il reçoit aussi de menus cadeaux de tous les assistants.

NOËL À HAÏTI

À Haïti, Noël, en plus d'être une fête pour les enfants, est aussi une fête gastronomique. Après la messe de minuit, à laquelle n'assistent que les adultes, chaque famille réveillonne chez elle. On prépare pendant la nuit un repas copieux composé essentiellement de plats traditionnels, le plus connu étant le «griot»: il s'agit de porc frit coupé en petits morceaux, qu'on accompagne d'une variété de bananes frites. Mais, c'est au milieu de l'après-midi du 25 décembre qu'on sert le repas officiel de Noël. C'est alors tout le clan familial qui y participe. Il peut y avoir jusqu'à 80 personnes qui partagent ce repas. Et c'est évidemment celui qui possède la plus grande maison qui reçoit tout ce monde. Quant au Père Noël, les enfants haïtiens y croient eux aussi et on leur raconte qu'il vient de l'Alaska.

NOËL EN HONGRIE

En Hongrie, Noël commence le 6 décembre quand on dépose dans les souliers des enfants toutes sortes de petites friandises et de menus cadeaux. La veille de Noël, les parents dressent l'arbre de Noël, toujours un sapin naturel. Les enfants n'ont pas le droit de les aider avant d'avoir 12 ans. L'arbre est abondamment garni de biscuits secs et de chocolats joliment enveloppés. On garnit aussi l'arbre de vraies bougies qu'on allumera une seule fois la veille de Noël. L'arbre sera gardé jusqu'aux Rois, le 6 janvier.

En Hongrie, le fait de réveillonner dans la nuit n'est pas une coutume courante. Les catholiques mangent un repas de poisson la veille de Noël mais le 25 décembre, le repas est plus élaboré. On y retrouve l'oie traditionnelle accompagnée de choux rouges très épicés ou d'une sauce aux pruneaux. Et on termine le repas avec le «beigh» qui est un gâteau roulé aux graines de pavot et aux noix. On se visite de famille en famille le jour de Noël et à chaque endroit que l'on visite, on est invité à manger du beigh.

NOËL AU LIBAN

Au Liban, lorsque Noël arrive, il y a déjà un bon moment que les femmes libanaises s'affairent à préparer la nourriture du temps des Fêtes, dont une grande variété d'exquises pâtisseries. Comme partout ailleurs, le temps des Fêtes est une période où la surabondance et le raffinement de la table sont à l'honneur. C'est l'occasion de prendre un petit coup «d'arak», une boisson hautement alcoolisée. Comme c'est le cas ici pour l'arbre de Noël, au Liban c'est la crèche qui est l'élément principal de la décoration de Noël. Sa préparation est longue et particulièrement soignée et souvent, une pièce toute entière de la maison lui est consacrée.

Au Liban, les cadeaux sont apportés aux enfants par un certain Papa Noël et qui vient soi-disant par la mer. Et le premier janvier, les premières minutes de la nouvelle année ne passent pas inaperçues. Minuit sonnant, les gens descendent dans la rue, sifflant et klaxonnant au volant de leur voiture, à qui mieux mieux. On se retrouve à l'église pour une messe de minuit, chacun se serre la main et se donne l'accolade, signifiant ainsi que mésententes et querelles font partie du passé.

NOËL EN POLOGNE

En Pologne, le 24 décembre, on surveille attentivement le firmament jusqu'à l'apparition de la première étoile. C'est alors le signal du début de la fête et d'un grand dîner qu'on commence en rompant «le pain des âmes» dont la consistance ressemble à celle des hosties de la communion. Sous la nappe, les parents ont caché des tiges de foin de différentes longueurs et avant de déposer les plats, on cherche la plus longue: celle qui la trouve devra se marier dans l'année qui vient.

En Pologne, au dîner de la veille de Noël, on garde une place à table au cas où quelqu'un qui est seul viendrait partager le repas ou, simplement, pour rappeler aux membres de la famille réunie qu'il y a des personnes moins fortunées

qui sont seules et qui n'ont personne avec qui partager le repas de Noël. Le menu polonais de la veille de Noël se compose du traditionnel «bortsch»: différents poissons, bouillis, fumés et en gelée. On complète le repas avec une compote de fruits secs et de fruits frais comme des mandarines et des oranges qui sont un luxe en hiver et des gâteaux aux graines de pavot, le tout arrosé de vodka chaude et sucrée au miel. Aussi, dans le bortsch, on retrouve des «rivoli» qui sont des champignons taillés de façon amusante. Le souper est suivi du dépouillement de l'arbre de Noël et de la messe de minuit. Le 25 décembre est une fête de famille tandis que le 26 est réservé aux amis.

NOËL EN ROUMANIE

En Roumanie, Noël est avant tout la fête des enfants. Ils reçoivent des sucreries, des fruits, de l'argent. La fête débute vers les 18h dans la soirée du 24 avec l'arrivée de groupes d'enfants qui chantent des cantiques. Les enfants vont ainsi de famille en famille jusqu'à tard en soirée. Il n'y a pas de messe de minuit. Pour les Roumains, la messe de minuit, c'est à Pâques lors de la Résurrection.

En Roumanie, on a aussi conservé la coutume de distribuer des cadeaux aux membres de la famille le jour de Noël. Dans les familles roumaines, on servira, le 25 décembre, des plats traditionnels: choux farcis, viande fumée (surtout du porc), le tout accompagné d'une boisson nationale, une liqueur de prune nommée «tuica». La viande fumée est un plat de gourmet et plusieurs familles se préparent pour les Fêtes en faisant fumer un porc.

Le 31 décembre est également un grand jour de fête en Roumanie. C'est la Saint-Basile et l'on y fête l'arrivée de l'An nouveau jusqu'aux petites heures du matin.

NOËL EN ARMÉNIE

En Arménie, on fête surtout le Jour de l'An. Dans un coin de la maison on a monté la crèche près de laquelle sont éparpillés les cadeaux que «Gaghant Baba» (Père Noël) distribuera aux enfants dans la nuit. À 23h55, le 31 décembre, les lumières sont toutes éteintes dans les maisons arméniennes et les robinets, grands ouverts, laissant s'échapper toute l'eau qui était au repos dans la tuyauterie. Dans un silence fébrile, les familles réunies attendent que s'égrènent les dernières minutes de l'année. Dès que minuit sonne, on rallume la lumière, on ferme les robinets. Après l'obscurité des dernières minutes et la purge des tuyaux de l'eau de cette année qui prend fin... le nouvel an s'en vient dans la clarté et l'eau renouvelée.

En Arménie, les festivités débutent le Jour de l'An tout en se préparant pour Noël qui sera bientôt là, puisque dans ce pays, on le fête... le 6 janvier! Un plat traditionnel, le «keuchgeg», fait de blé, de poulet, d'agneau, d'épices, tout cela cuit dans l'huile, sera servi ce jour-là. Après la messe de Noël, toujours le 6 janvier, et surtout dans les petits villages, les servants de messe, les membres de la chorale, iront de maison en maison, chandelle à la main, semant les «Joyeux Noël» à la volée.

NOËL EN AUSTRALIE

En Australie, pas de réveillon. C'est un matin de Noël que petits catholiques qui ont assisté à la messe de minuit et petits protestants qui sont sagement allés ce coucher tôt la veille, découvriront, au pied de leur lit, le traditionnel bas rouge gonflé de friandises et de cadeaux. Et c'est en famille, parents et enfants seulement, que se passe la journée de Noël. Le lendemain, le «boxing day» est consacré aux sports, courses de chevaux, tennis, cricket et surtout, au populaire carnaval de surfing. Ce jour-là, les gens organisent de grands piqueniques car, ne l'oublions pas, le 25 décembre en Australie, c'est en plein dans la saison estivale!

NOËL EN CHILI

«Las pascuas de navidad» (les pâques de la nativité): c'est ainsi que l'on nomme Noël au Chili. Noël est une grande fête populaire dans la campagne chilienne. Pour les enfants, le 24 décembre, c'est leur dernière journée d'école avant de longues vacances puisque nous sommes en été, à cette époque, au Chili. À Santiago, la capitale du Chili, Noël est moins fêté qu'à la campagne, les gens se couchant généralement après la messe de minuit. La grande fête des citadins, c'est celle du Jour de l'An.





Adeste, fideles



2
En grege relicto, humiles ad cunas
Vocati pastores approperant:
Et nos ovanti gradu festinemus:
Venite, adoremus, etc.

3
Aeterni Parentis splendorem aeternum
Velatum sub carne videbimus:
Deum infantem, pannis involutum:
Venite, adoremus, etc.

4
Pro nobis egénum et foéno cubantem
Piis foveamus amplexibus:
Sic nos amantem quis non redamaret?
Venite, adorémus, etc.

Promenade en raquettes



Nuit de Noël

(OCS) - Pourquoi Noël est-il une fête si attirante? Et ce n'est pas nouveau! Bien avant la naissance du Christ, la Bible chantait la joie à venir: «Oui, un enfant nous est né, un fils nous a été donné... éternelle est sa puissance», s'écriait Isaïe (chapitre 9, verset 6).

«La bonté de Dieu notre Sauveur est apparue», écrit Paul à Tite (chapitre 3, verset 4). «Je vous annonce une grande joie, un Seigneur vous est né», disent les anges aux bergers de Bethléem (Évangile selon Luc, chapitre 2, verset 10). Et nos chorales qui chantent «Minuit Chrétien, c'est l'heure solennelle» - «Il est né le divin enfant» - «Dans cette étable» - «Ça bergers, assemblons-nous» - «Gloria in Excelsis Deo». On ne se rassasie pas de Noël, on a toujours hâte - les souvenirs en sont toujours doux. Pourquoi? Pas à cause de l'arbre dans le salon, ni des lumières aux fenêtres, ni des cadeaux enrubannés de couleur, ni même des réveillons, mais à cause de Jésus pour qui «un peu de paille est la couchette», pour l'Enfant que la crèche révèle, tout fraîchement né de la jeune Vierge Marie sa mère, avec Joseph, cet homme merveilleux qui en prend soin. Pour ceux qui ne croient pas - pour ceux qui ne participent pas à la messe de Noël - il ne reste que des rubans et des pâtés. L'essentiel manque. C'est dommage de fêter sans savoir qui on fête. Le croyant n'a pas ce problème. Il sait qui il célèbre. «Le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous». (Évangile selon Jean, chapitre 1, verset 14). «Celui qui était invisible, s'est rendu visible».

Joyeux Noël!

Gérard Dionne
Évêque d'Edmundston



D'où viennent...

BOULES DE NOËL

Cet objet que tous utilisent pour orner le sapin traditionnel a été inventé par notre monde industrialisé il n'y a pas si longtemps. Et il n'est peut-être pas faux de prétendre que ces boules fragiles et multicolores nous ont été inspirées par les pommes que les immigrants de l'Allemagne utilisaient pour orner leurs sapins à Noël.

GUIRLANDES

Le fait de confectionner des «guirlandes» comme objets décoratifs pour les Fêtes remonte aussi loin qu'en 1220. On relate en effet, dans l'histoire de saint François d'Assise, que ce dernier, en créant la première crèche, avait utilisé des guirlandes pour décorer une vieille étable.

LE HOUX

La coutume voulait, jadis, qu'à l'approche de Noël, on offre du houx et des touffes de gui. Le gui était plus particulièrement asocié aux fêtes du Nouvel An et le houx à Noël. Une coutume élisabéthaine voulait en effet que l'on jette des branches de houx sur une bûche incandescente, ce qui aurait pour effet d'effacer les fautes de l'année précédente et de commencer la nouvelle année du bon pied.

LE GUI

On attribue à Freja, déesse de l'amour, de la fécondité et de la beauté, la coutume voulant qu'un homme embrasse la jeune fille qui, sans s'en rendre compte, s'arrêterait sous une gerbe de gui suspendue au plafond. Certains peuples des États-Unis s'amusent encore aujourd'hui à suspendre du gui dans la maison aux Fêtes et on surveille les filles qui passent en dessous pour les embrasser.

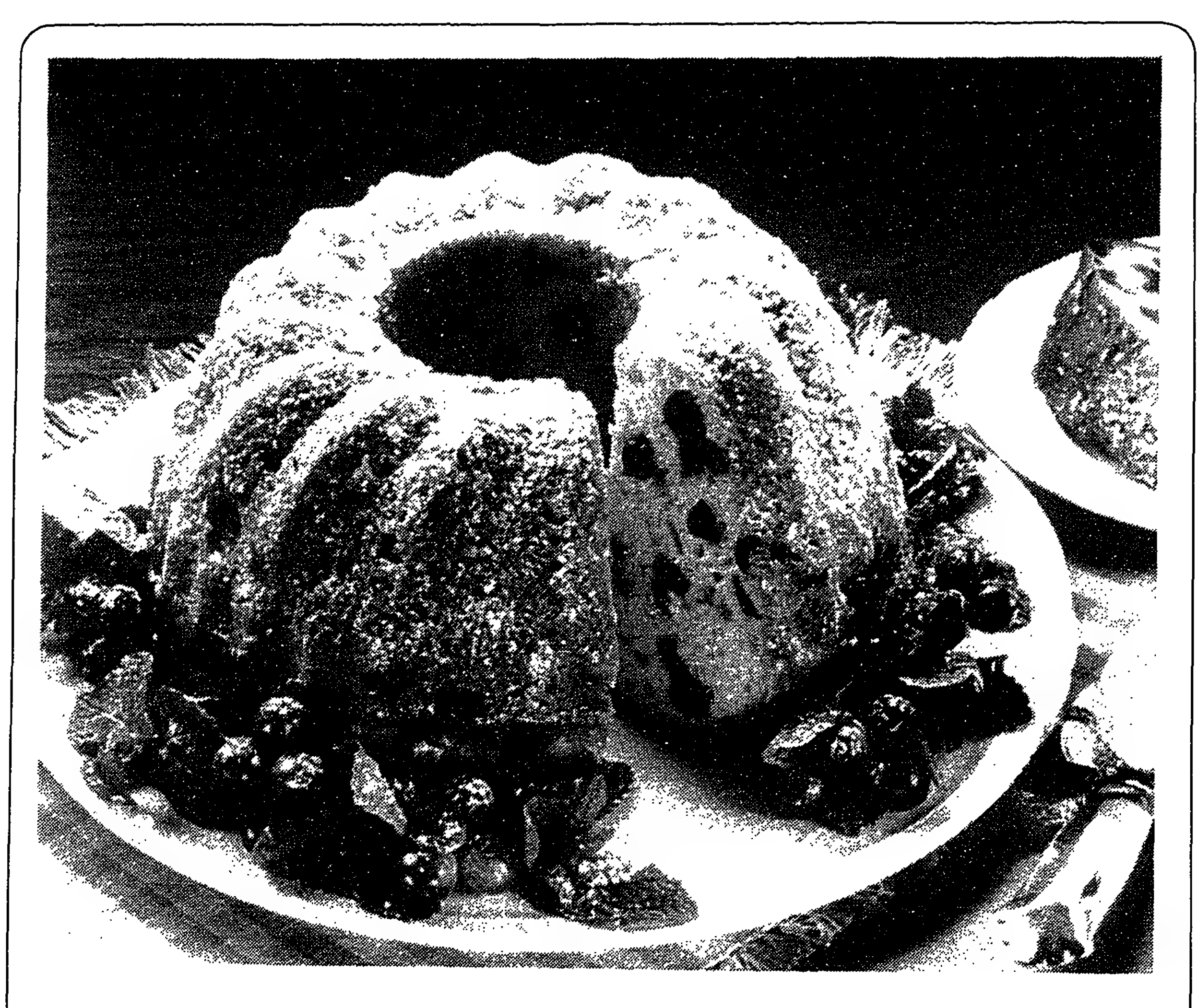
COURONNE DE NOËL

La coutume de suspendre une couronne de sapin (ou de houx) à nos portes et à nos fenêtres aura été influencée par les peuples de l'Autriche et du sud de l'Allemagne. Les familles de ces régions tressent au premier jour de l'Avent une grande couronne de sapin et on y fixe quatre cierges. Elle est aussi ornée d'un ruban rouge et de pommes de pin. On y allume le premier cierge le premier dimanche de l'Avent, un deuxième le dimanche suivant et ainsi de suite, jusqu'au dernier dimanche avant Noël.

ÉTOILES DE NOËL

En Finlande, on attache beaucoup d'importance à «l'étoile» en tant que symbole servant à remémorer la Nativité. On s'en sert pour orner les maisons et chaque étoile est fabriquée à la main avec de la paille. Pour ce qui est des Philippines, à Noël, c'est comme si toutes les étoiles du firmament se rapprochaient de la terre: on ne peut plus compter le nombre d'étoiles de toutes les dimensions et de toutes les couleurs qui décorent les rues et les maisons des villes et villages du pays.

Une coutume qui est restée près de la véritable histoire de Noël: en Amérique, on installe l'étoile (ou un ange) dans le sapin à minuit, ou encore, juste avant de coucher les enfants, la



Un pain de Noël qui ressemble à un gâteau

Ce kuchen sucré aux canneberges pour les fêtes est en fait un pain! Enfin, un pain qu'on n'a pas besoin de pétrir et qui a presque la texture d'un gâteau. La famille et les amis ne pourront pas résister à la saveur légèrement acidulée des canneberges dans ce pain sucré et moelleux. Le pain est agrémenté d'une glace piquante à l'orange.

La pâtisserie des fêtes est simple et rapide à préparer avec la levure instantanée à Levée rapide Fleischmann's. Ce type différent de levure rend la préparation des pains plus facile et plus rapide avec une seule fermentation de la pâte au lieu de deux. Contrairement à la levure traditionnelle, la levure instantanée à Levée rapide est ajoutée directement aux ingrédients secs, puis combinée à des liquides plus chauds, ce qui produit une seule fermentation accélérée de la pâte.

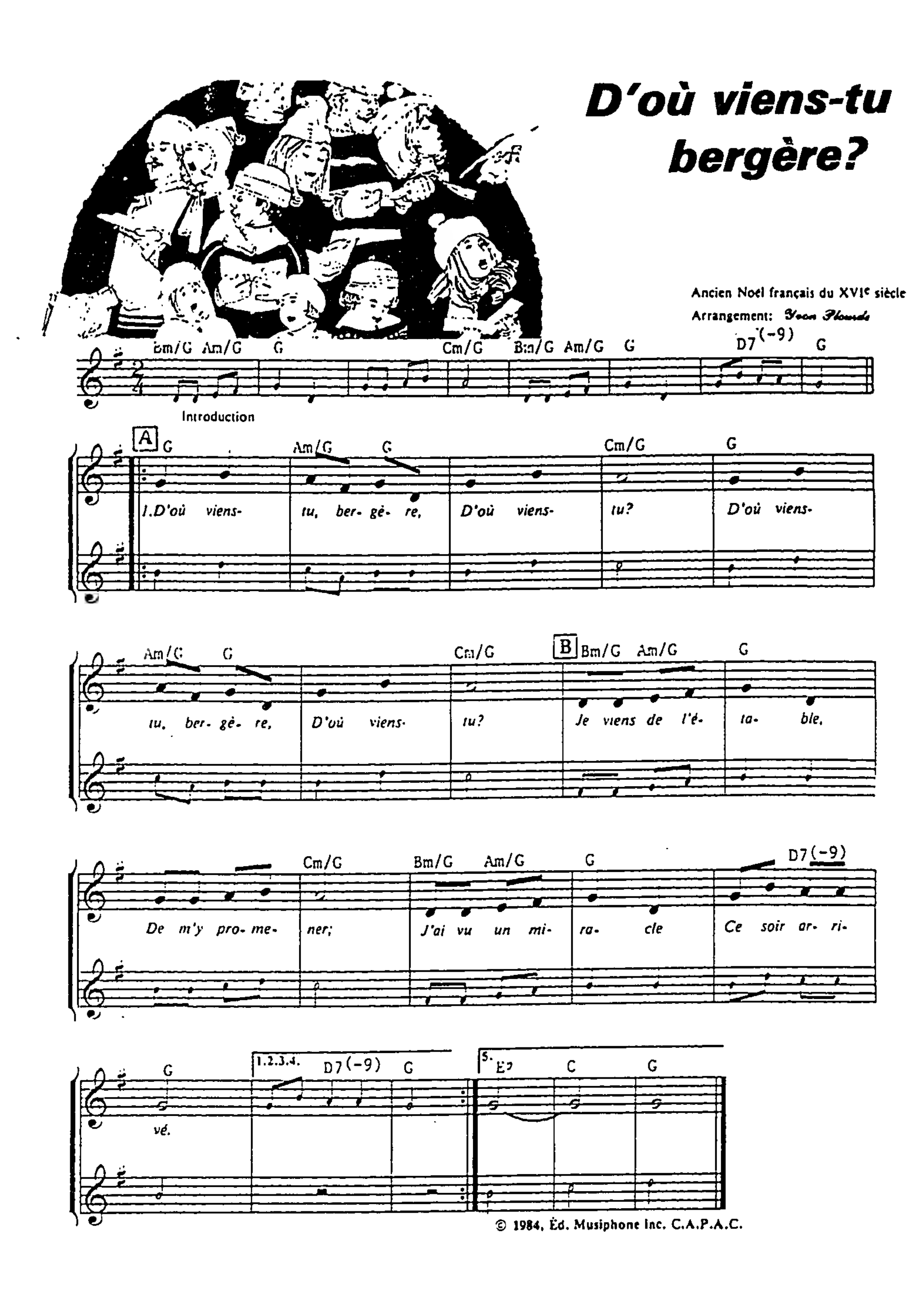
3 1/2 tasses	de farine tout usage	875 ml
1	sachet de levure instantanée à Levée rapide Fleischmann's	1
1 tasse	de sucre granulé	250 ml
1 tasse	de fruits ou d'écorce de fruits glacés	250 ml
1 1/2 tasse	de canneberges fraîches ou congelées	375 ml
1/4 de c. à thé	de sel	1 ml
1 tasse	de jus d'orange	250 ml
2 c. à table	de zeste d'orange râpé	25 ml
1/2 tasse	de beurre	125 ml
4	oeufs	4

Mettre de côté 1 tasse (250 ml) de farine. Mélanger ensemble le reste de farine, la levure, le sucre, les fruits glacés, les canneberges et le sel. Chauffer le jus d'orange, le zeste d'orange et le beurre jusqu'à ce qu'ils soient chauds au toucher, 125-130°F (50-55°C). Incorporer les liquides chauds aux ingrédients secs; remuer vigoureusement. Incorporer les oeufs. Ajouter assez de la farine réservée pour faire une pâte lisse et épaisse. Remuer la pâte pendant 2 minutes. Déposer dans un moule bundt ou cheminée de 10 po (25 cm), graissé. Couvrir et laisser lever de 40 à 50 minutes.

Cuire au four à 350°F (180°C), de 40 à 50 minutes ou jusqu'à ce qu'une tige insérée au centre en ressorte propre. Laisser refroidir sur une grille. Démouler et laisser refroidir complètement. Saupoudrer de sucre à glacer, si désiré. Décorer de canneberges et de menthe fraîche, si désiré.

Donne un kuchen de 10 po (25 cm).

D'où viens-tu bergère?



© 1984, Éd. Musiphone Inc. C.A.P.A.C.

1. *D'où viens-tu, bergère,*
D'où viens-tu? *(2 fois)*
Je viens de l'étable,
De m'y promener;
J'ai vu un miracle
Ce soir arrivé.

2. *Qu'as-tu vu, bergère,*
Qu'as-tu vu? *(2 fois)*
J'ai vu dans la crèche
Un petit enfant
Sur la paille fraîche
Mis bien tendrement.

3. *Rien de plus, bergère,*
Rien de plus? *(2 fois)*
Saint'Marie, sa mère,
Sous un humble toit;
Saint Joseph, son père,
Qui tremble de froid.

4. *Rien de plus, bergère,*
Rien de plus? *(2 fois)*
Y a le bœuf et l'âne
Qui sont par devant,
Avec leur haleine
Réchauffent l'enfant.

Le Christ de Noël

(OCS) - C'est encore le petit Jésus de mon enfance. Mais ce bel enfant de cire, que je contemplais entre Marie et Joseph et entouré de moutons, ma foi simple le savait vivant.

Avec les années, ma spiritualité a pris des racines. Oui, «je crois en Jésus Christ, le Fils unique, notre Seigneur, qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie». À la messe de Minuit, je sais que je ne fête pas une poupée, ni un homme merveilleux créé par notre imagination. Je crois que Jésus est le plus beau cadeau qui ait été fait à notre terre. Qu'Il est l'Homme le plus humain qui soit né de notre race. Qu'Il est la plus divine invention de Dieu.

Pour aller au bout de l'amour, Dieu a choisi de se faire plus petit que l'homme, afin d'agrandir notre coeur. Une nuit de notre temps, Il est venu comme un enfant au coeur du monde, plus pauvre que beaucoup de nos pauvres. Pour que le plus triste, le plus faible, le plus seul, le plus petit se sente à l'aise de le prendre dans ses bras et de l'embrasser avec tendresse. Dieu si riche a besoin de notre tendresse... Qui l'aurait cru sans Noël? Dieu a pleuré comme un enfant, il a été allaité par une simple femme et nourri par un humble charpentier qui ont osé croire au Mystère qui nous dépasse.

Le Christ de Noël est pour moi ce Dieu-Enfant qui m'ouvre le coeur et qui veut m'apprendre la Joie ineffable de croire à l'Impossible.

Micheline Vinet





veille de Noël. Dans les familles qui tiennent mordicus à cette tradition, c'est le membre le plus jeune que l'on tiendra à bout de bras, devant le sapin gigantesque et qui aura la tâche de fixer l'étoile symbolique au-dessus de l'arbre.

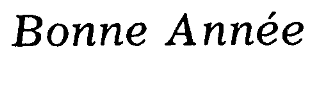
GUIGNOLÉE

La guignolée à laquelle on fait référence dans le folklore québécois aura connu ses moments de gloire dans les années 1800. Cette coutume ancestrale, qui avait pour but de recueillir, de porte en porte, des victuailles pour les pauvres, était pratiquée de façon irrégulière. C'est-à-dire que parfois, la tournée se faisait pour Noël, parfois pour le Jour de l'An. Et parfois même, on sautait un an ou deux., surtout si la dernière guignolée avait engendrée du désordre ou de la bisbille dans certaines paroisses... ce qui risquait de se produire souvent parce qu'à chaque maison que les guignoleux visitaient, il était de coutume de leur offrir un petit verre pour les «réchauffer».





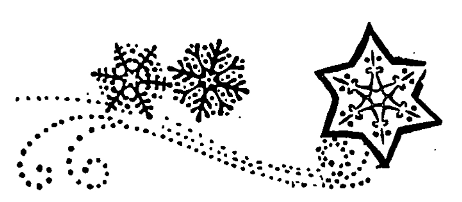


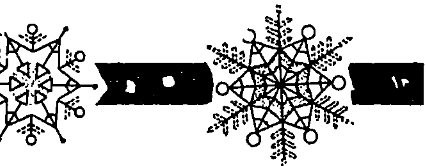


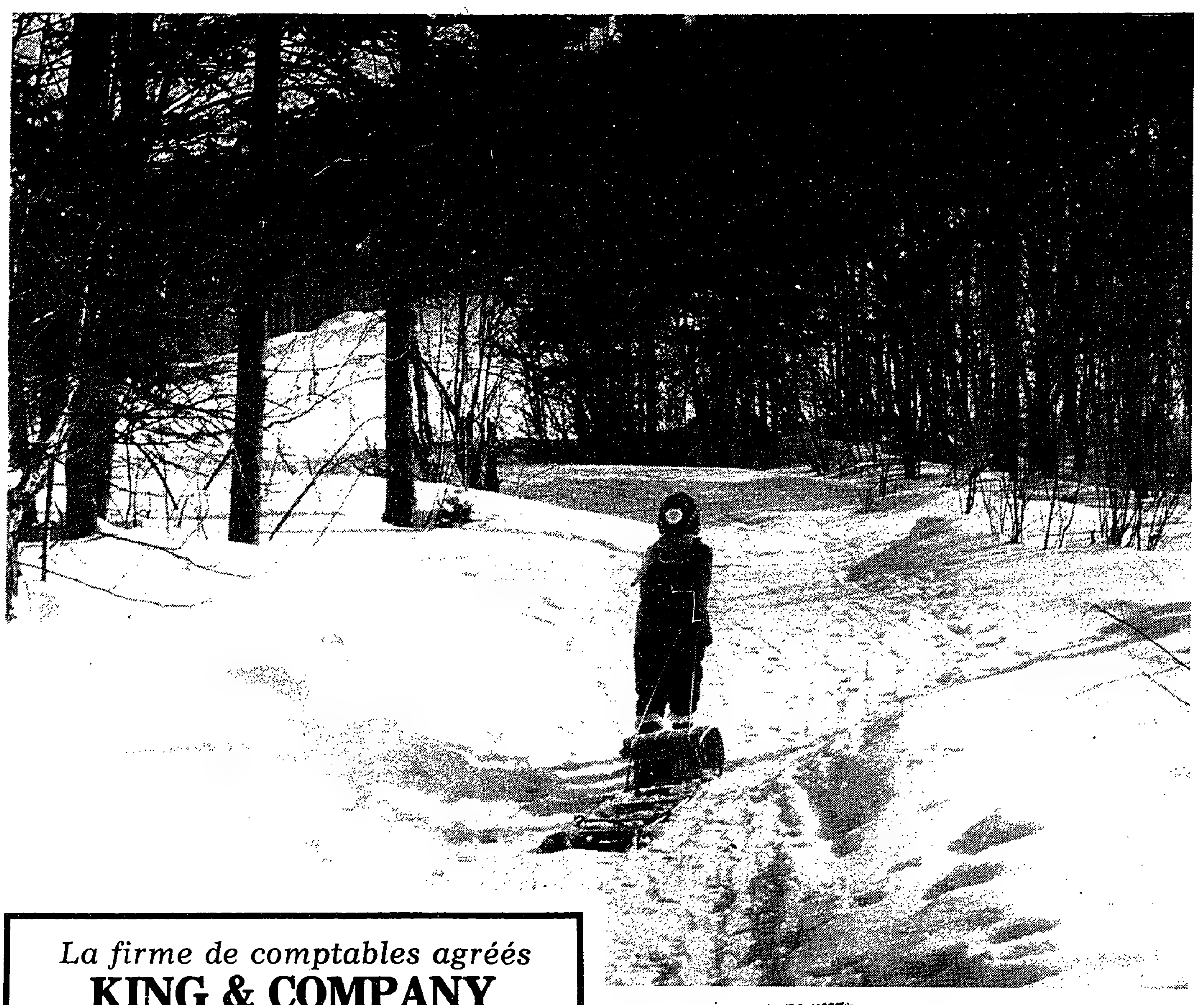












Dieu s'est choisi une demeure

(OCS) - Il y a de la science-fiction. L'imagination, prenant appui sur la réalité scientifique, peut construire un monde de rêve où les contraintes de la matière sont dépassées. Y a-t-il une théologie-fiction? C'est-à-dire une histoire sur Dieu, différente de celle que nous connaissons et pur produit de l'imagination. On pourrait peut-être imaginer un Dieu très lointain, tout à fait inaccessible et qui ne serait qu'une vague référence pour les intelligences et les coeurs cherchant des réponses aux questions les plus angoissantes de l'existence. Ce Dieu, certains l'ont imaginé.

Mais ce n'est pas notre Dieu. Notre Dieu est un Dieu proche. Notre Dieu est même venu habiter parmi nous, chez-nous. Notre Dieu a choisi la terre pour demeure.

Jésus, fils de Dieu, est un des nôtres. Il a pris notre chair, a habité notre terre. Il est un concitoyen.

Noël nous rappelle que Dieu est l'un des nôtres. Et même si plusieurs aujourd'hui ne croient pas en Dieu, lui croit assez en nous pour assumer notre humanité et s'installer chez-nous à demeure. Nous avons donc toutes les raisons qu'il soit joyeux notre Noël.

André Gaumond

Le jour de l'An

(OCS) Combien j'ai douce souvenance
Du jour de l'An de mon enfance!
À peine le jour levé,
Nous descendions l'escalier
Sur la pointe des pieds
Comme lutins émerveillés.
Dans la chambre de mes parents
Nous entrions très doucement
Pour recevoir de la main paternelle
La bénédiction pour l'année nouvelle.
Ce signe de la croix sur notre jeune front
Nous donnait de l'élan pour les quatre saisons.
Le poële de bois ronronnait de bonheur
Et répandait sur nous sa joyeuse chaleur.
La table décorée de bonbons cristallins
Apaisait nos regards autant que notre faim.
Une orange dorée décorait nos couverts
Tel un soleil d'été en plein coeur de l'hiver.
Restaurés par la joie de ce jour d'allégresse,
Nous partions en carriole célébrer la grand'messe.
«Mon Dieu, bénissez la nouvelle année
Rendez heureux nos parents, nos amis.
Elle est toute à vous et nous est donnée
Pour mériter le paradis... pour mériter le paradis»
Ce cantique d'hier résonne dans mon coeur.
Comme douce prière de paix et de bonheur.
À ceux qui souffrent, qui cherchent dans le noir,
J'offre ce chant d'amour auréolé d'espoir.

Irène Riopel, s.s.a.



Conte de Noël

Âgé de huit ans, le petit Marc écrit au Père Noël.
- Père Noël, je vous écris pour vous dire de ne pas m'envoyer de cadeau.
Très étonné, le Père Noël pense: c'est la première fois qu'un enfant refuse un présent; puis il continue la lecture.
- J'ai du chagrin, mon camarade Mathieu est très malade à l'hôpital.
Je vous en prie Père Noël, guérissez-le, et portez-lui le cadeau que je devais recevoir de vous. Pour moi, le plus beau présent, c'est la guérison de Mathieu.
Très attendri, le Père Noël essuie ses larmes, et pense: C'est une promesse j'y vais.
Monté dans son traîneau, les rennes le conduisent en direction de l'hôpital où il trouve l'enfant dans son petit lit alangui par la maladie.
Il lui touche le front brûlant de fièvre, le regarde, et les yeux levés au Ciel, il adresse une prière ardente. Il dépose le jouet destiné à Marc auprès du petit malade. Puis il s'en va se disant: mission accomplie.
Ensuite, il va voir le jeune Marc, qu'il trouve en prières au pied de son lit les yeux en larmes.
Il touche l'enfant. Celui-ci se retourne surpris de la visite de son confident.
- Ne pleure plus mon enfant, cette nuit de Noël sera une grande joie pour toi
Par la grâce de Jésus-Enfant, ton ami retrouvera la santé par un miracle très haut.
Tu remercieras Jésus, au pied de la crêche, ce sera un cadeau merveilleux.
À la messe de minuit, Marc se dirige seul vers la crêche, comme le lui avait conseillé le Père Noël.
Il regarde l'Enfant Jésus, qui lui sourit en lui faisant signe de la tête «oui».
La joie est si grande pour Marc, qu'il ne sait comment remercier ce petit Enfant Jésus, et Père Noël.
Mathieu est guéri: Les deux s'embrassent dans la foi que Dieu nous donne.
Les anges aussi sourient du haut du Ciel.

Je présente tous mes meilleurs voeux de Noël à tous les dirigeants du journal «LE FRANCO» aux lecteurs et aux amis.

Fernande Labonte
Morinville

Féérie hivernale...



Solitaire dans le vent, ce moulin à vent a fourni de l'énergie et aidé à puiser de l'eau au début du siècle. Il est dommage qu'ils soient maintenant une espèce en voie d'extinction.



JOYEUX NOËL

LE FRANCO

L'irrésistible arôme de la fournée automnale

par KIM MCKINNON

OTTAWA - À l'automne, à peine vous approchez-vous de l'immeuble Neatby, à la Ferme expérimentale centrale, à Ottawa, qu'une bonne odeur de pain et de biscuits fraîchement sortis du four vous met l'eau à la bouche. Cet arôme s'infiltre sous les portes et plane dans les corridors. Fiez-vous à Judith Frégeau-Reid, scientifique au Centre de recherches phytotechniques: on ne peut y résister.

Il ne faut pas croire qu'Agriculture Canada se lance dans la boulangerie. Mme Frégeau-Reid et ses collègues cuisent tout simplement du pain et des biscuits dans le but de vérifier si les nouveles variétés de blé se conforment aux normes des minotiers, des boulangers et des transformateurs.

Même si la dégustation ne fait pas partie de l'évaluation comme telle, la chercheuse admet cependant qu'on procède à une appréciation sensorielle «officieuse».

«La plupart des gens aboutissent à la porte du laboratoire, portés par l'odeur, explique-t-elle. D'ailleurs, la réputation de notre pain et de nos biscuits n'est plus à faire».

Chaque année, le laboratoire évalue jusqu'à 100 variétés différentes de blé, que l'on cultive dans l'est du Canada. Les résultats des expériences détermineront si une variété sera homologuée et m ise à la disposition des agriculteurs.

Mme Frégeau-Reid et le technicien qui l'assiste font subir une série de tests à chaque échantillon, afin de vérifier si le blé répond aux normes des minotiers, des boulangers et des transformateurs. Les minotiers recherchent surtout un blé qui produit le plus de farine possible, alors que les boulangers s'intéressent plutôt à la grosseur des biscuits.

En outre, selon la chercheuse, les agriculteurs veulent une variété de blé qui donne des rendements élevés, ce qui est un trait agronomique. Ils voudront également un produit qui se vend bien, donc qui répond aux exigences des transformateurs.

Au moment où elles subissent une évaluation de la qualité, la plupart des variétés sont cultivées expérimentalement depuis 10 à 12 ans et, sur le plan du comportement agronomique, elles ont donné de bons résultats aux essais de rendement et de résistance aux maladies. Les variétés subiront ensuite une évaluation officielle de leurs caractères agronomiques et qualitatifs à de nombreux endroits. Elles sont ensuite mises à l'essai pendant encore trois ans avant d'être homologuées.

Pour les tests de boulangerie, on se sert de matériel de mouture et de cuisson de laboratoire. Une fois que l'on connaît son poids et sa teneur en protéines, on moud le grain pour évaluer son rendement farinier, la quantité d'eau absorbée par la farine et le comportement de la pâte.

Enfin, on cuit le pain ou les biscuits selon une recette officiellement approuvée par l'industrie et on mesure des caractéristiques comme le volume et le diamètre.

Four servant aux tests des différentes variétés de blés.

Les essais de mouture et de cuisson au four durent plusieurs semaines. Par ailleurs, pour obtenir des résultats équitables, on applique les méthodes le plus uniformément possible.

Une fois les tests terminés et les résultats connus, Mme Frégeau-Reid prépare un rapport qu'elle présente au comité chargé de recommander les variétés susceptible d'être homologuées pour la culture dans l'est du Canada.

«Tous ceux qui participent à ces travaux font tout leur possible pour que les lignées que nous homologuons soient égales ou supérieures à celles que l'on trouve déjà sur le marché. Les essais de boulangerie ne constituent qu'une étape du processus, explique la chercheuse. Nous garantissons aussi que les caractéristiques du produit écoulé à la consommation demeureront constantes».



Commentaire sportif

Le Tigre rugit un peu moins fort

CALGARY - Qui a dit que la pression chez les entraîneurs n'existait pas. Le journaliste qui a déjà écrit cette phrase n'est plus parmi nous aujourd'hui. C'est le défunt Jacques Beauchamp, journaliste du journal de Montréal, qui en 1980 écrivait cette mémorable phrase.

Pour Michel Bergeron, la pression et le stress l'ont presque tué. Âgé seulement de 44 ans, Le Tigre peut remercier sa bonne étoile pour ce sérieux avertissement. Quand il a eu ce malaise cardiaque, l'équipe des Flames de Calgary se préparait à affronter le Canadien de Montréal au Forum. Guy Charron n'a pas été surpris par la nouvelle: «Quand on connaît le bonhomme comme je le connais, il est évident que ça devait lui arriver un jour».

«Est-ce que tous les entraîneurs sont sujets à un arrêt cardiaque?»

«Pas nécessairement, Michel a le même âge que moi: 44 ans. Dans la quarantaine, tu te dois de faire attention à ta santé et lui ne s'est jamais préoccupé de la sienne». Tout en sirotant un café, Guy Charron m'a expliqué comment Le Tigre se foutait complètement de sa forme physique. «Michel fumait un paquet et demi de cigarettes par jour. Quand il s'installait dans la salle de vidéo, une boîte de chocolat et une bouteille de Coca-Cola l'attendaient avec ses cigarettes. Après dix ans à ce rythme-là, Michel a payé le prix. Si au moins il pratiquait un sport, ça pourrait l'aider. Le seul loisir que je lui connaisse, c'est le golf».

Pour Guy Charron, un entraîneur doit suivre un régime de vie très strict: «On n'a pas le choix. Si tu veux gagner ta croûte comme entraîneur dans la Ligue nationale de hockey, tu dois absolument modifier certaines habitudes de vie». Pour Doug Risebrough, Paul Baxter et Guy Charron, la course à pied est une excellente façon de combattre le stress et la pression du métier. «Sur la route Doug, Paul et moi, essayons de faire attention pour bien manger et ne pas se coucher trop tard».



Michel Bergeron

«Michel fumait un paquet et demi de cigarettes par jour. Le seul loisir que je lui connaisse, c'est le golf».

— Guy Charron

Quand Guy Charron se retrouve à la maison avec sa famille, les problèmes des Flames restent au Saddledome. Michel Bergeron n'a jamais pu laisser ses problèmes à l'aréna. Au fil des ans le stress, la pression de gagner et le style énergique qu'on lui connaît, a eu raison du Tigre. «Michel est très chanceux de s'en sauver cette fois-ci. J'espère qu'il va comprendre le message», de dire Guy Charron en terminant son café.

Le Tigre a maintenant reçu son congé de l'Institut de cardiologie de Montréal. Selon ses médecins, il va s'en remettre. Bonne nouvelle pour Guy Charron! Michel a décidé d'arrêter de fumer.

QUIZ = Quel est le seul joueur à avoir remporté les trophées Lady Bing, Hart et Art Ross 2 saisons de suite?

Qui était le «concombre de Chicoutimi»?

Nommez les deux équipes qui se sont livrées le seul match de 0-0 sans aucune punition?

Les réponses la semaine prochaine, c'est le Temps des Fêtes, il faut bien s'amuser un peu (HO! HO! HO!).

Benoît St-Amour

Les Crazy Canucks de retour en ski alpin?

Avant tout, je tiens à souligner le travail des Canadiens lors d'une épreuve de la Coupe du monde de ski alpin. Brian Stemmle, de l'Ontario, s'est classé au dixième rang dans la première épreuve de «downhill» de la saison, à Val d'Isère en France. Stemmle avait dû quitter le circuit alors qu'il avait subi un grave accident voilà deux ans. Son retour a été remarqué par toute la presse internationale.

Peut-être a-t-on trouvé de nouveaux Crazy Canucks, comme l'étaient Steve Podborski et Ken Reed.

Les succès des Canadiens ne s'arrêtent pas là. Kerrin Lee-Gartner, de Calgary, a remporté la médaille de bronze en Autriche. Elle aussi participait à une épreuve de «downhill» dans le cadre de la Coupe du monde féminine.

*****

Les Oilers ont entamé la semaine dernière un des mois les plus importants de leur saison. C'est avec une fiche de 1-6-2 contre les équipes de la division Smythe qu'ils ont entrepris une série de 9 matchs en un mois contre leurs opposants à la course au championnat de cette division.

Simpson, Tikkanen et Murphy sont sur un bon élan. Semenov allait bien... avant de subir une blessure le gardant à l'écart du jeu. Espérons qu'il reprendra son envolée lorsqu'il reviendra au jeu. Quant à Adam Graves, souhaitons que les quatre matchs qu'il a passés à ne pas jouer lui seront profitables. Peut-être que Kevin Lowe aussi aurait besoin d'un «break». Seulement une aide et aucun but depuis le début de la saison. Oui il travaille. Oui c'est le genre de joueur à travailler dans l'ombre. C'est bien beau travailler dans l'ombre, mais quand la noirceur est trop grande il faut en sortir.

*****

Vendredi, 3h PM. Vous êtes au travail. Vous ne savez quoi faire. (Ou bien vous assistez à un match contre les Nordiques). Voici quelques questions à méditer:

- Si ça dérange les joueurs qu'il y aît UNE journaliste dans leur vestiaire, pourquoi ne portent-ils pas une serviette autour de la taille ou une robe de chambre?
- Dans l'échange amenant Igor Viazmikin à Edmonton, quelles seront les «considérations futures» que les Oilers ont consenti aux North Stars?
- Le saura-t-on?
- Les Oilers ont-ils besoin de plus de joueurs européens? Si on compare le peu de joueurs européens qu'ils ont alignés dans leur courte histoire et les succès qu'ils ont eus...
- Si Muckler laissait jouer Gélinas plus souvent, tomberait-il plus souvent lorsqu'il est sur la patinoire?
- Une autre sur le p'tit gars de Shawinigan: est-ce plus encourageant de rester sur le banc durant un match des Oilers que d'aller jouer à Cap Breton?
- Qui est à blâmer pour l'atmosphère si platte au Colisée?

a) Le gars qui joue du clavier en haut
b) les Edmontoniens «n'embarquent» jamais vraiment dans un match
c) ça prendrait des matchs contre Calgary à chaque soir (et encore, ils n'ont crié qu'en première période et en fin de match alors que c'était 3-2 pour Calgary)
d) les amateurs ont pris pour acquis que les Oilers gagnerait la coupe encore cette année
e) les amateurs croient que les joueurs n'ont pas besoin d'encouragement.

- Si, comme à Vancoucer, on faisait jouer du Alannah Myles pendant les arrêts du jeu, les gens crieraient-ils un peu plus?
- Pourquoi Rosaire ne me parle plus?
- En avez-vous assez de questions?

Martyne Couture

Carrières et professions

• Golfe Persique

Les étudiants s'impliquent

par SYLVIE FRANCOEUR

EDMONTON - En étant l'une des premières écoles au Canada, l'école Maurice-Lavallée prend une initiative bien spéciale: les étudiants adopteront un bateau canadien, le «HMCS - Le Protecteur», qui est présentement dans le Golfe Persique.

«Le conseil-étudiant du 1er cycle (7, 8 et 9e année), développe un projet en ce moment de faire l'adoption de l'équipage d'un bateau», affirme Edmond Laplante, coordonnateur culturel à l'école Maurice-Lavallée.

«On communique directement avec le bateau. L'équipe nous renvoit de l'information sur comment ils vivent sur le bateau, qu'est-ce qui se passe dans leur vie quotidienne, etc. On communiquera seulement en français. Les paquets sont identifiés «École Maurice-Lavallée» et ils seront distribués aux militaires francophones sur le bateau» ajoute M. Laplante.

La première envolée pour le bateau se fait le 14 décembre. Des représentants de l'armée ont ramassé les paquets à l'école la journée précédente.

Les jeunes ont plein d'idées pour démontrer leur support aux militaires. «Les étudiants ont sorti des idées comme par exemple leur envoyer des biscuits, des cassettes francophones, possiblement des cadeaux, ainsi que d'enregistrer le concert de Noël des jeunes» dit M. Laplante. Ces cartes de Noël et petits cadeaux devraient remonter le moral des militaires qui passeront Noël sur un bateau de guerre avec l'inconnu qui les attend.

Les étudiants vont aussi essayer de communiquer avec les familles afin de leur envoyer des cartes de Noël pour démontrer leur support.

Les membres du conseil-étudiant du 1er cycle espèrent que la guerre sera évitée à tout prix, mais tous pensent que Sadam Hussein devrait sortir de Kuwait avant la date limite du 15 janvier 1991. Ils encouragent la négociation et les discussions, et ce, le plus rapidement possible.

Micheal Charest, étudiant, affirme: «Il est fou ce Sadam Hussein». Il croit qu'il faut tout faire pour l'arrêter, puisque selon lui cet homme n'a pas le droit d'occuper la région de Kuwait. «Il faudrait lui parler, et si ça ne marche pas, il faudra le forcer à se retirer».

Geneviève Roy, la présidente du conseil-étudiant du 1er cycle, explique que le but de ce conseil est d'organiser des activités, non seulement pour le plaisir, mais aussi pour des sujets sérieux. Le projet démontre d'une façon exceptionnelle la capacité et la créativité des étudiants de cette école.

Vous pouvez démontrer votre support envers ce projet en offrant un don au conseil-étudiant du 1er cycle. Ce geste leur aiderait à acheter tous les matériaux nécessaires pour les cadeaux qu'ils veulent envoyer dans le Golfe Persique. Communiquez avec Edmond Laplante au 465-6457. Ce projet durera aussi longtemps que la crise dans le Golfe persistera.

Voici une reproduction de la lettre que les étudiants ont fait parvenir aux combattants canadiens dans le Golfe Persique.

À vous tous, chers combattants,

Le conseil-étudiant de notre école a décidé de vous envoyer tous leurs voeux de bonne chance et de Joyeux Noël...

Mais nous savons tous que votre situation est incertaine, alors nous comprenons bien que la vie doit être difficile pour vous tous!

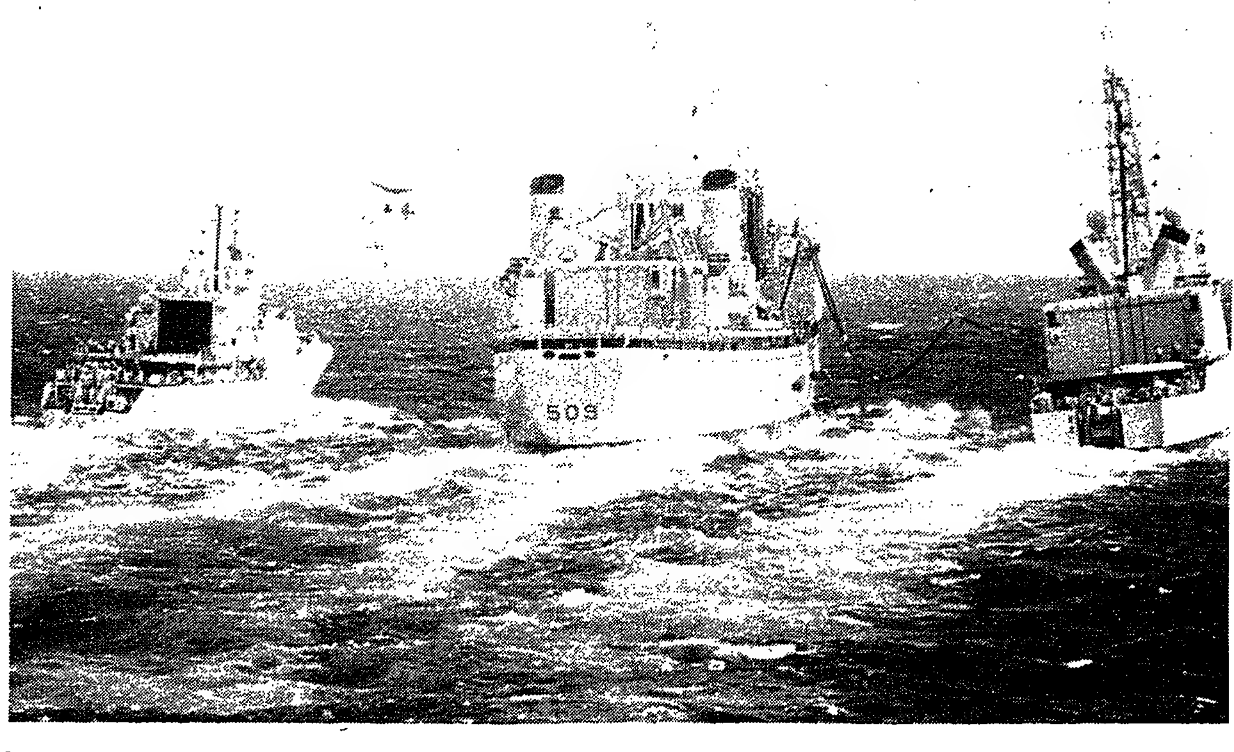
Le conseil vous souhaite un Joyeux Noël... Nous espérons que tout ira pour le mieux, sachez que nous vous admirons énormément, que nous pensons à vous mais surtout nous sommes fiers de savoir qu'il y a des gens extraordinaires comme vous qui veillent à notre bien-être! Nous vous en remercions!

Gardez le moral, tout ira bien...

Si le temps vous le permet et si vous en avez envie, les étudiants et nous serions ravis de recevoir de vos nouvelles, tant qu'à nous, nous garderons contact avec vous, quelle que soit votre situation!

Nous espérons que ce projet servira à vous changer un peu les idées. Nous sommes de tout coeur avec vous.

Le conseil-étudiant



Le HMCS-Le Protecteur est situé dans la baie de Quator, tout près de l'Arabie Saoudite. Il y a 290 officiers sur ce navire de guerre canadien.

La page de l'A.C.F.A.

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

NON AUX COUPURES DE RADIO-CANADA!

Edmonton, le 6 décembre 1990

Monsieur Marcel Masse
Ministre des Communications
Chambre des communes
Ottawa, Ontario, K1A 0A8

Monsieur,

Les francophones de l'Alberta sont en deuil aujourd'hui. La Société Radio-Canada a procédé le 5 décembre dernier à des coupures budgétaires qui ont fait disparaître les émissions SMAC, Génies en herbe, Ce Soir Dimanche et Le Carnet. Vous avez par la même occasion piétiné notre vision du Canada.

Combien de stations de télévision et de radio françaises y a-t-il en Alberta selon vous? Nous n'aurons pas le loisir comme nos compatriotes anglophones de nous tourner vers une autre chaîne de télévision, l'auriez-vous oublié?

C'est pourquoi nous vous demandons instamment d'entreprendre des pourparlers avec la Société Radio-Canada afin de corriger ces injustices qui mènent tout droit nos enfants vers l'assimilation. Nous savons que lorsque l'intérêt du Canada est en jeu, notre gouvernement sait trouver de l'argent pour y répondre. Le sort de notre communauté est en jeu aujourd'hui.

Veuillez accepter, Monsieur le Ministre mes salutations distinguées.

La Présidente,

France Levasseur-Ouimet

Edmonton, le 7 décembre 1990

Monsieur Gérard Veilleux
Président
Société Radio-Canada
C.P. 8478
Ottawa, Ontario, K1G 3J5

Monsieur,

Les francophones de l'Alberta sont en deuil aujourd'hui. Vous avez procédé le 5 décembre dernier à des coupures budgétaires qui ont fait disparaître les émissions SMAC, Génies en herbe, Ce Soir Dimanche et Le Carnet. Vous avez directement atteint tous les jeunes francophones de l'Alberta et par ce geste vous contribuez grandement à l'assimilation de notre communauté.

Combien de stations de télévision et de radio française y a-t-il en Alberta selon vous? Auriez-vous l'intention d'abandonner votre mandat de diffusion pan-canadien d'expression française? Pourquoi vouloir amputer ce qui est pour nous un service essentiel à notre survie? Selon nous, de tels gestes minent l'unité nationale.

Nous vous demandons instamment d'entreprendre des pourparlers avec le ministre des Communications, M. Marcel Masse, afin de rétablir ces émissons qui sont cruciales pour nos enfants.

Veuillez accepter, Monsieur le Président, les sentiments de ma communauté.

La Présidente,

France Levasseur-Ouimet

J'exige le rétablissement des émissions SMAC, LE CARNET, CE SOIR DIMANCHE et GÉNIES EN HERBE. Ces émissions ont été coupées injustement. Nous n'avons qu'une seule station de télévision et de radio françaises, pourquoi vouloir amputer ce qui est pour nous un service essentiel à notre survie?

Signature ____________________

Nom ____________________

Adresse ____________________

____

____

COMMENTAIRES PERSONNELS

____

____

____

Voici les adresses:

Marcel Masse
Ministre des Communications
Chambre des communes
Ottawa, Ontario
K1G 0A8

Gérard Veilleux
Président
Société Radio-Canada
C.P. 8478
Ottawa, Ontario, K1G 3J5

• Pour les handicapés

L'intégration économique devient une priorité nationale

APF - Le gouvernement du Canada doit faire de l'intégration économique des handicapés une priorité nationale.

C'est ce que recommande le Comité permanent des droits de la personne et de la condition des personnes handicapées dans son deuxième rapport annuel.

La situation économique des quelque 3.3 millions d'handicapés canadiens n'a pas évolué depuis 10 ans, déplore le Comité des communes. Depuis le dépôt du rapport «Obstacles» en 1981, qui contenait 130 recommandations couvrant des sujets aussi variés que les droits de la personne, l'emploi, le revenu, le logement, les loisirs, et la consommation, on serait aujourd'hui proche de l'impasse.

Même si on reconnaît que le gouvernement a fait beaucoup en matière de droits de la personne avec la reconnaissance constitutionnelle des personnes handicapées dans la Charte canadienne des droits et libertés, ces derniers se heurtent toujours aux beaux discours tant du secteur public que du secteur privé.

Le dossier du transport des handicapés est un exemple parmi d'autres. Deux ans après la modification de la Loi nationale sur les transports en 1988, l'Office national des transports n'a toujours par promulgué les règlements qui amélioreraient les conditions de transport des handicapés, et l'accessibilité physique des moyens de transport. À cause de ce retard, la question du transport gratuit de l'accompagnateur d'un voyageur handicapé n'est toujours pas réglée.

On estime que le gouvernement fédéral devra «mettre de l'ordre dans ses affaires», à commencer par coordonner les politiques liées à l'intégration économique. Selon le rapport, «le degré d'intégration des personnes handicapées au sein du gouvernement fédéral est une source d'embarras aiguë». Pire encore, aucun fonctionnaire n'a entrepris de défendre le dossier du gouvernement en cette matière, tant il serait indéfendable.

Le plus drôle dans cette histoire relève le comité, c'est que tous, fonctionnaires, ministres, porte-parole de sociétés consommateurs et experts sont d'accord pour dire que la situation actuelle est inacceptable. Si tout le monde est d'accord, pourquoi le gouvernement manque de volonté politique? Tout simplement, dit le comité de façon directe et brutale, parce que les mesures prises dans le passé «n'ont rapporté que très peu en matière de gains politiques»!

Pour faire bouger les choses, on propose la création d'un mécanisme efficace au sein même du gouvernement fédéral, pour veiller à la défense des intérêts des personnes handicapées. La création d'un organisme indépendant, calqué sur le modèle du Bureau du Commissaire aux langues officielles, est une solution qui est avancée dans le rapport du comité des communes.

Selon les statistiques pour 1986, soixante-trois pour 100 des handicapés touchaient un revenu inférieur à 10 000 $. En Ontario, province la plus riche au Canada, le revenu brut des personnes handicapées était de 46 pour 100 inférieur aux Ontariens non handicapés du même âge. En fait, presque la moitié des personnes handicapées en âge de travailler n'avait aucun gain. La situation est encore pire chez les femmes, alors que plus de 80 pour 100 gagnaient 10 000 $ et moins, et près de 60 pour 100 ne gagnaient rien du tout. En résumé, 40 pour 100 des adultes handicapés au Canada occupaient un emploi en 1986, comparativement à 70 pour 100 pour les Canadiens non-handicapés.

Les handicapés ont généralement moins d'instruction que les non-handicapés. En 1986, le tiers des personnes handicapées n'étaient pas allées plus loin que le niveau primaire, comparativement à 11 pour 200 pour les non-handicapés. Seulement 17 pour 100 avaient un emploi comparativement à 55 pour 100 pour les non-handicapés. Même avec un diplôme universitaire, un handicapé a moins de chances (50 pour 100) de trouver un emploi, qu'un non-handicapé qui n'a qu'un diplôme du primaire dans les poches!

• Début de l'hiver

Il faut se préparer aux changements climatiques

EDMONTON - Bien que l'hiver ne commence officiellement que le 21 décembre, les Albertains devraient se préparer dès maintenant à affronter les intempéries d'hiver et savoir qu'on peut épargner du temps, de l'argent et bien des désagréments en étant au courant des conditions du moment et des prévisions météorologiques.

On donne des avertissements météorologiques dans le cas de conditions particulièrement mauvaises, qui pourraient porter atteinte à la vie et aux biens des particuliers, et nuire au bien-être de la population. En Alberta, on diffuse des avertissements météorologiques en cas de blizzards, de fortes chutes de neige (10 cm), de vents violents (60 km/h), de pluie verglaçante et de refroidissement éolien très élevé (2 200 watts par mètre carré).

Les blizzards, qui sont de loin les tempêtes hivernales les plus dangereuses, correspondent à une période d'au moins quatre heures de rafales de neige ou de poudrerie au sol, pendant laquelle la visibilité est inférieure à un kilomètre et le refroidissement éolien supérieur à 1 660 watts par mètre carré.

Coronation est la station météorologique la plus exposée aux blizzards en Alberta, et les conditions sont pires que celles d'un blizzard au moins deux fois par an en moyenne. En Alberta, la plupart des villes enregistre en moyenne un blizzard tous les deux ans.

Bien que la province ait connu des hivers sans grandes tempêtes ces dernières années, les Albertains doivent être néanmoins prêts à affronter les pires intempéries.

Le développement économique francophone par les jeunes



Joseph Parker, Dominique Parker et Keith Inman ont participé à une cueillette de bouteilles pour financer leurs activités.

par SYLVIE FRANCOEUR

EDMONTON - Cette année, les jeunes de la Coopérative jeunesse de services d'Edmonton ont pris l'initiative de faire de leur entreprise une affaire à l'année longue.

Keith Inman, le président de ce groupe, explique ce qu'est la coop: «C'est pour les jeunes francophones d'Edmonton. Ils peuvent ainsi gagner de l'argent, et avoir la chance «d'acquérir» de l'expérience comme entrepreneur». La coop est donc une entreprise où toutes les décisions de gestion sont prises par les membres.

Keith ajoute que «le but de projet, c'est de rassembler beaucoup de jeunes francophones afin qu'ils puissent apprendre à fonctionner dans un environnement de travail en français».

La décision de continuer les activités durant l'hiver a été incitée par l'offre d'un contrat. «On a eu un contrat avec la ligue d'improvisation d'Edmonton et on a tous décidé qu'on voulait rester avec la coop. Maintenant on fait des kiosques chaque vendredi soir durant l'impro à la Boîte à Popicos. On a aussi décidé de pelleter la neige, garder des enfants et aider les plus âgés du quartier Bonnie Doon avec leur épicerie», affirme Keith.

La coopérative fait aussi des activités de levée de fonds, ainsi que des activités de loisirs. Récemment, la coop a fait une cueillette de bouteilles et l'activité va probablement se répéter: «Ça se peut qu'on en fasse une autre, car ça a bien marché».

Pour Keith, cette entreprise est plus qu'une manière de gagner de l'argent. «J'aime ça parce que j'ai la chance de travailler avec des francophones et ça me donne une bonne expérience pour le futur. Si je donne mon curriculum vitae, ils seront impressionnés de voir que j'ai travaillé pour une coopérative».

La coop est donc une manière importante de développer l'économie francophone chez les jeunes franco-albertains. Cela leur donne une première expérience avec le monde des affaires, les participants développent un sens d'autonomie et des responsabilités, et tout ça, en français. Ce projet aide à développer une fierté chez les jeunes: fiers de leur culture, de leur langue et de toutes les possibilités qu'ils ont en tant que Franco-Albertains.

Pourquoi est-ce qu'un membre de la communauté francophone ferait appel à une CJS? «Nos services sont beaucoup moins dispendieux et je pense que les gens veulent aider les jeunes» affirme Keith.

Keith affirme aussi que la communauté offre un grand support à leur projet. «Après avoir appris que nous étions un organisme francophone, ils voulaient nous aider» (parlant de la cueillette de bouteilles). «Francophonie jeunesse de l'Alberta nous aide encore beaucoup, par exemple avec le transport».

Pour plus d'informations sur la Coopérative jeunesse de services, communiquez avec Keith au 469-1344.

Les jeunes qui font partie de ce projet sont énergétiques et plein de créativité et de bon vouloir.



AVIS D'APPLICATION

Conformément à la Loi nationale sur le transport de 1987 et les règlements relatifs à l'abandon des lignes ferroviaires, avis est par la présente donné que la compagnie de chemins de fer Canadien national a rempli une application pour l'abandon de l'opération de la ligne de chemins de fer décrite plus bas. Toute personne désirant s'opposer à cette application peut le faire en remplissant une déclaration écrite conformément à l'article 161 de la Loi, auprès du

Secrétaire
Agence nationale de transport
Ottawa, Ontario
K1A 0N9

au plus tard dans les 60 jours suivant le dépôt de l'avis. Une copie de la déclaration doit être envoyée en même temps à la compagnie de chemins de fer demanderesse à l'adresse mentionnée plus bas.

Veuillez noter que quiconque peut fournir à l'agence l'évidence que l'exploitation de la ligne est présentement économique ou qu'il y a une raisonnable possibilité que la ligne devienne économique dans un proche avenir, devrait faire une déclaration écrite à l'agence avançant les raisons et présentant l'évidence. Cette déclaration devrait être reçue au plus tard 60 jours suivant le dépôt de l'avis.

SUBDIVISION LAC LA BICHE, DANS LA PROVINCE DE L'ALBERTA DU MILLE 0.0 AU MILLE 9.50

STATION	AU MILLE	POPULATION
Bon Accord	8.4	1 355

Présentement aucun train ne circule, toutefois si offert, les services de train opéreront tel que requis.

M. S.A. CANTIN
Solliciteur général
Chemins de fer Canadien national
Casier postal 8100
Station postale A
Montréal, Québec
H3C 3N4



CN



Défense nationale / National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMP DE TIR DU CAMP SARCEE

Des exercices de tir auront lieu pendant le jour au champ de tir du camp Sarcee jusqu'à nouvel nouvel ordre.

Description de la zone dangereuse:

Champ de tir du camp Sarcee.

Le champ de tir est une propriété administrée par le MDN, située dans le canton n° 23, rangs 2 et 3, à l'ouest du cinquième méridien, dans la réserve indienne de Sarcee, n° 145, au sud-ouest de la ville de Calgary. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée en s'adressant au chef du Génie construction de la BFC Calgary.

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder en souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, Canada
17630-77

Canada

Défense nationale / National Defence

AVIS AU PUBLIC

CHAMPS DE TIR DU CAMP WAINWRIGHT

Des exercices de tir auront lieu de jour et de nuit aux champs de tir du camp Wainwright, dans la province de l'Alberta, jusqu'à nouvel ordre.

Les champs de tir sont une propriété administrée par le MDN, sise au sud de la ville de Wainwright, entre les routes principales no 13 et no 14, et intersectée par la route no 41, dans les cantons 42 à 45, rangs 5 à 9, à l'ouest du quatrième méridien, dans la province de l'Alberta. Au besoin, il est possible d'obtenir une description détaillée de la propriété de Wainwright en s'adressant au chef du Génie construction du Détachement des Forces canadiennes de Wainwright (Alberta).

MUNITIONS ET OBJETS EXPLOSIFS PERDUS

Les bombes, grenades, obus et autres objets explosifs semblables sont dangereux. Il ne faut pas en ramasser ni en garder en souvenirs. Si vous trouvez ou si vous avez en votre possession tout objet que vous croyez être un explosif, veuillez le signaler à la police locale; on veillera alors à son enlèvement.

Il est formellement interdit de pénétrer dans ce secteur sans autorisation.

PAR ORDRE

Sous-ministre
Ministère de la Défense nationale

OTTAWA, Canada
17630-77



Amusons-nous...

mots croisés

HORIZONTALEMENT

1—Cautérisation par le feu. — Fils de Noé.
2—Hâlé par le soleil. — Célébra.
3—Donna avis. — Fille d'Inachos. — Commune russe.
4—Boisson des Français. — Grand fleuve. — Évangéliste.
5—Petit poème. — Prép. lat. — Pron. pers. — Jumelles.
6—Parfum.
7—Distinguer à certains caractères.
8—Prén. masc. — Notre-Dame.
9—Nom de plusieurs rois du Danemark.
10—S'engager à faire.
11—Sorte de bouillie. — Table de pierre creusé en bassin (pl.).
12—Les siens. — Comm. des Alpes-Maritimes.

VERTICALEMENT

1—Posséder. — Pied de vigne.
2—Prén. masc. — Orifice du rectum.
3—Ville d'Italie. — Milieu.
4—Sur. — Condition d'une personne qui n'est pas noble (pl.).
5—Lac éthiopien. — S'est dit pour nichée.
6—Dans faite. — Image de la Vierge.
7—Organe de la vue. — Fils de Jacob. — Tout contre.
8—Partie du corps humain. — Première femme.
9—Troupe de chiens de chasse. — Nég.
10—Ensemença. — Route rurale. — Opinion.
11—Allongé. — Marque la situation. — Jumelles.
12—Pape pendant vingt-et-un jours. — Signe qui hausse d'un demi-ton la note qu'il précède.

jouez avec nous




Trouvez les 7 erreurs. SOP- 162

mots cachés

5 lettres cachées

L	E	T	I	O	L	P	X	E	C	O	R	D	E	P
R	E	N	N	O	D	E	R	P	N	E	U	T	O	E
E	D	P	L	A	T	E	M	E	G	G	U	B	L	R
C	N	S	P	U	M	S	M	N	P	O	I	B	L	M
O	O	T	O	A	E	E	A	A	C	A	A	O	A	I
U	M	C	R	R	D	R	N	E	N	T	R	Q	L	S
R	D	Q	V	E	T	P	N	E	N	D	U	T	E	E
S	U	I	C	E	P	N	R	E	Y	O	E	N	I	R
E	C	N	S	T	E	R	R	I	T	O	I	R	E	R
E	O	P	I	T	U	P	I	I	N	A	M	F	E	I
C	U	L	N	Q	R	B	D	S	H	C	U	G	R	O
A	V	A	T	I	U	I	E	C	E	S	I	E	I	V
B	R	C	V	S	E	E	B	D	E	O	L	P	T	U
L	I	E	E	N	D	E	M	U	N	I	S	E	E	O
E	R	A	U	T	O	R	I	S	E	I	G	E	R	P

antenne
appel
autorise

bas

câble
chaîne
concède
corde
coûté
couvrir

début

demande
démunis
distribue
donne

écoute
éloigné
entreprise
étranger
exploite

métal
monde
moyen

oubli

permis
place
pouvoir
principe
privé

quotidien

recours
refusé
régie

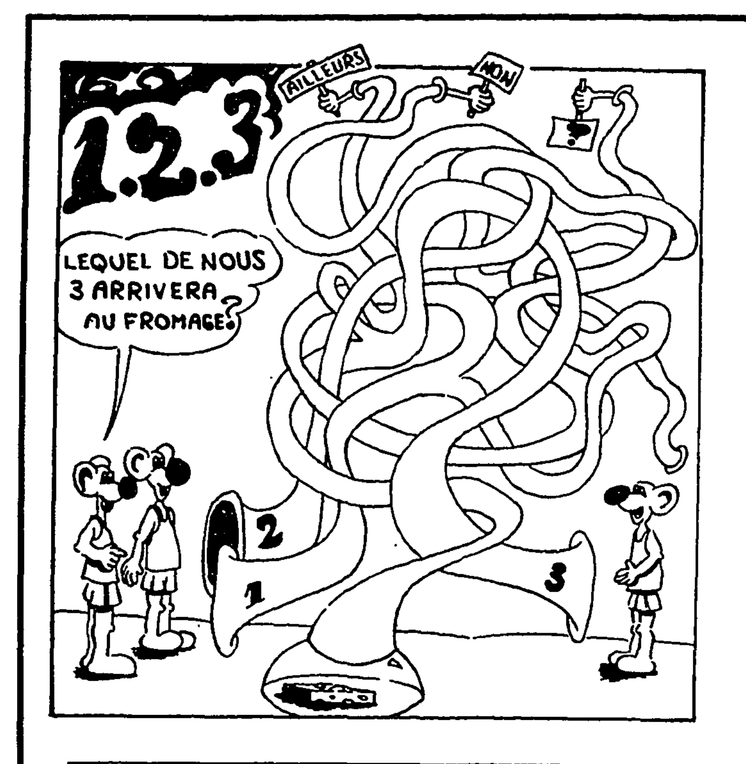
région
relié
remarque
rentable
réparti
retire

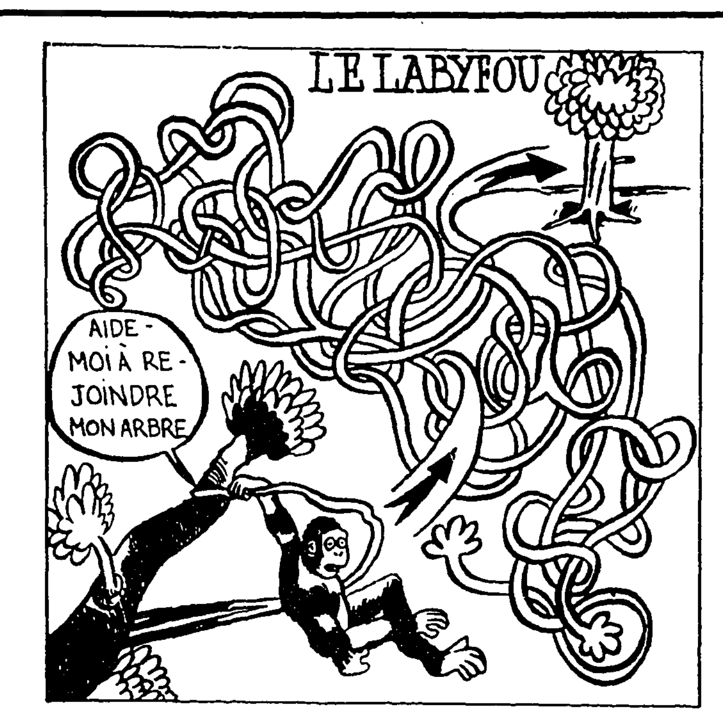
service

territoire

unique
use

réponse: POSTE



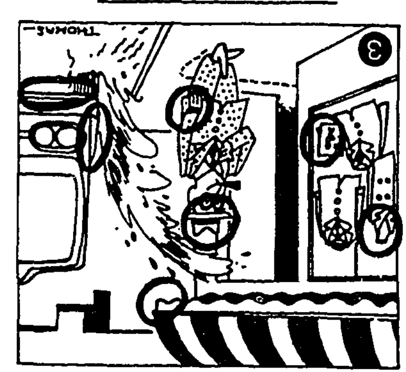
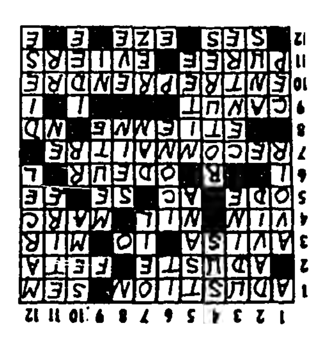


LES 7 DÉTAILS MANQUANTS



Sept détails manquent dans ce dessin. A vous de les découvrir.

solutions

CORDES: Le no. 1.

7 DÉTAILS MANQUANTS: 1) Le dompteur n'a qu'un côté de moustache 2) il n'a pas d'épaulette sur l'épaule gauche 3) pas de galons à la manche droite 4) son fouet 5) la queue du lion 6) l'oreille du tigre 7) une roue de la souris.

LES ERREURS: Pointes de chaussures, bande du short, short, haut du maillot.

Bloc-notes

une courtoisie de...





We bring your world to you.

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h: jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous.
(J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er mercredi du mois.
(J.A.)

La prématernelle Le Coin des Lutins accepte encore des inscriptions pour le programme d'immersion ou le programme francophone. Pour plus de renseignements, communiquer avec Nicole Croteau au 826-4183 ou FCSS au 826-2120.

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville.
(J.A.)

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2ème mercredi du mois).
(PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625.
(PJA)

Badminton, à partir du 18 septembre, à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h. Pour plus d'informations, appeler Gilles au 487-3565, c'est gratuit.

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour plus d'informations communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934.
5/91

SAINT-PAUL

Lancement du livre historique de St-Paul-St-Édouard au centre d'Âge d'Or de St-Paul, le samedi 19 janvier 1991. Invitée d'honneur: Soeur Marguerite Létourneau, supérieure générale des Soeurs de la Charité de Montréal. Info: Cécile au 645-6054 ou Simone au 645-3426.
18/1

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de Saint-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de Saint-Paul le deuxième mercredi de chaque mois à 19h30 au centre culturel.
(J.A)

Brunch communautaire au centre culturel le 2e dimanche de chaque mois de 11h à midi.
(J.A.)

Les statistiques de l'A.L.I.E.
du 12 octobre au 30 novembre

Équipes	P.J.	Ga.	Per.	Pts
FACULTÉ	3	3	0	4
ACFAFACULTÉ	3	2	1	4
EML	2	2	0	4
SAA	3	1	2	2
TFE	3	1	2	2
FJA	2	0	2	0

Étoiles (avec 3 point ou plus)

Joueurs	Équipes	Points
Lise Nepton	TFE	8
Claude Bernatchez	ACFA	7
Isabelle Craig	Faculté	6
François Pageau	SAA	4
Frédéric Boudreau	EML	3
Frédérique Dalhoum	ACFA	3
Ève Marie Forcier	Faculté	3
Éric Thibeault	Faculté	3
Simon Pagé	TFE	3

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 11 h

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Petites annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 4 $ pour 25 mots ou moins pour 1 semaine; 7 $ pour 25 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 25 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 2,50 $ pour l'encadrement.
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**
Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:
Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

CENTRALTA

Enseignante recherche une gardienne pour 2 enfants, 4 ans et 7 mois, à partir du 7 janvier à Saint-Albert, ou près de l'école Maurice-Lavallée. Communiquez avec Lucille au 460-2345.
28/12

EDMONTON

Sous-sol à partager, bien éclairé, fenêtres nombreuses, meublé, 200 $/mois, dépôt: 200 $, comprenant facilités, situé à 10 minutes de la Faculté Saint-Jean. Info: 465-3396.
21/12

• TV5, l'Eurotélé

Maintenant disponible d'un océan à l'autre

MONTRÉAL - TV5, une populaire chaîne de télévision qui connaît un remarquable succès dans plus de 23 pays d'Europe et d'Afrique est maintenant disponible au Canada, via le câble, dans la plupart des régions, d'un océan à l'autre. TV5 est diffusée par le Consortium de Télévision Québec Canada, détenteur d'une licence du CRTC.

Une perspective européenne sur le monde s'ouvre désormais pour le public canadien à travers l'Eurotélé qui offre les meilleurs bulletins de nouvelles européens, des émissions culturelles et de divertissement en provenance de la France, de la Suisse et de la Belgique.

En 1989, après que TV5 eut été introduite dans certains marchés au Canada, la chaîne effectua un sondage auprès de son auditoire. Il en ressortit clairement une forte demande pour de l'information européenne. En conséquences, cette saison TV5 offre à ses 1.5 million d'abonnés du Québec et à ses 1.5 million d'abonnés des autres provinces, encore plus de bulletins de nouvelles et d'émissions d'affaires publiques en heure de grande écoute.

Avec la mondialisation des marchés et la croissance de l'interdépendance économique, particulièrement à la veille de l'avènement de l'Europe de 1992/93, TV5 l'Eurotélé répond au besoin d'information en provenance de différentes sources sur la situation internationale. Plus de 60% du contenu de la programmation est donc consacré aux journaux télévisés et aux magazines d'information qui ouvrent aux téléspectateurs une autre fenêtre sur la politique, l'économie et la culture du monde entier.

Depuis octobre 1990, les derniers développements européens, à partir des bouleversements politiques jusqu'à l'évolution des systèmes monétaires, en passant par l'actualité cinématographique et la mode, sont présentés à un plus grand nombre de téléspectateurs canadiens. À travers le large éventail d'émissions de TV5, l'Eurotélé, le public d'ici peut suivre les événements et les tendances qui affectent l'Europe et influencent le monde.

Le concept animant TV5 vise à informer et à distraire. La programmation se compose d'excellentes émissions de trois chaînes françaises (TF1, Antenne 2 et FR3), de la RTBF Belgique et de la Télévision Suisse Romande (SSR). Des productions canadiennes, en majeure partie des documentaires présentés en primeur, et une heure de contenu africain complètent le tableau.

Créée en Europe en 1984 pour présenter à travers le monde le point de vue européen et promouvoir la culture francophone, TV5 est désormais une chaîne reconnue dans 23 pays d'Europe et d'Afrique. L'Eurotélé a effectué une percée aux États-Unis en septembre dernier via l'International Channel et la Télévision francophone de Lafayette.



Michel Drucker est l'animateur de l'émission STARS 90.

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 15 au 21 décembre 1990

SAMEDI

17h00 LE TÉLÉJOURNAL
17h12 DÉCOUVERTE
18h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY — Montréal à Winnipeg
20h30 LA BANDE DES SIX
21h30 SAMEDI PM
22h30 LE TÉLÉJOURNAL
22h50 LES NOUVELLES DU SPORT
23h08 TÉLÉ-SÉLECTION: L'état de grâce

DIMANCHE

17h00 SECOND REGARD
18h00 LE TÉLÉJOURNAL
18h12 CE SOIR DIMANCHE
19h00 STAR D'UN SOIR
20h00 LES BEAUX DIMANCHES — La soirée des prix gémeaux
22h00 LE TÉLÉJOURNAL
22h20 SCULLY RENCONTRE
23h00 LES NOUVELLES DU SPORT
23h17 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
23h26 CINÉ-CLUB: Jour de fête

LUNDI

17h00 LA COURSE EUROPE-ASIE
18h00 PLUS
18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00 MARITIMES EN DIRECT
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉJOURNAL
20h25 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 UN SIGNE DE FEU
22h00 DALLAS
23h00 L'HEURE G
24h00 LES TRAVAILLEURS DE LA MER — L'océan

MARDI

17h00 LA COUR EN DIRECT
17h30 LE GRAND REMOUS
18h00 PLUS
18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00 MANIGANCES
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉJOURNAL
20h25 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 CORMORAN
22h00 MÉTROPOLIS
23h00 L'HEURE G

MERCREDI

17h00 LES ANNÉES COUP DE COEUR
17h30 COMMENT ÇA VA
18h00 PLUS
18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00 SMAC
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉJOURNAL
20h25 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 JAMAIS DEUX SANS TOI
22h00 SCULLY EN DIRECT
23h00 L'HEURE G
24h00 CINÉMA: Les horizons perdus

JEUDI

17h00 LE TEMPS D'UNE PAIX
17h30 SUPER SANS PLOMB
18h00 PLUS
18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00 GÉNIES EN HERBE
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉJOURNAL
20h25 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 LES FILLES DE CALEB
22h00 LA LOI DE LOS ANGELES
23h00 L'HEURE G
24h00 CINÉMA — La dame en couleurs

VENDREDI

17h00 LES FRANCOFOLIES
18h00 PLUS
18h30 LES DÉTECTEURS DE MENSONGES
19h00 BOUFFÉE DE SANTÉ
19h30 CE SOIR
20h00 LE TÉLÉJOURNAL
20h25 LE POINT
20h55 LA MÉTÉO
21h00 LES GRANDS FILMS — Les aventuriers du timbre perdu
23h00 L'HEURE G
24h00 CINÉMA — Thérapie de détraqués

★ ★ ★ ★ ★ L'EUROTÉLÉ TV5

Semaine du 15 au 21 décembre 1990

SAMEDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA S.S.R.
17h30 THALASSA
18h30 L'EUROFLASH
18h33 SACRÉE SOIRÉE
20h00 JEUNE CINÉMA
21h15 MUSIQUE CLASSIQUE
21h50 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h35 SACRÉE SOIRÉE
24h05 JEUNE CINÉMA
01h25 MUSIQUE CLASSIQUE
02h00 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

DIMANCHE

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA R.T.B.F.
17h30 7 SUR 7
18h30 L'EUROFLASH
18h33 CARACTÈRES
19h50 CINÉRAMA
20h45 SENTIERS DU MONDE
21h55 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h40 CARACTÈRES
23h55 CINÉRAMA
24h50 SENTIERS DU MONDE
02h00 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

LUNDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30 DIRE DE COMPAGNONS
18h30 L'EUROFLASH
18h33 COMÉDIE D'UN SOIR
20h40 VIVA
21h35 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h20 COMÉDIE D'UN SOIR
24h25 VIVA
01h20 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MARDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30 ENVOYÉ SPÉCIAL — Arabie Saoudite
18h30 L'EUROFLASH
18h33 TOUS À LA UNE
20h15 FAUT PAS RÊVER
21h10 LIVRES PARCOURS
21h40 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h25 TOUS À LA UNE
24h05 FAUT PAS RÊVER
01h00 LIVRES PARCOURS
01h30 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MERCREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30 TEMPS PRÉSENT
18h30 L'EUROFLASH
18h33 PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN
20h10 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL
20h40 BABEL
22h10 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h55 PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN
24h35 LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL
01h05 BABEL
02h35 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

JEUDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30 RÉSISTANCES
18h30 L'EUROFLASH
18h33 ÉTOILE PALACE
20h00 SOLIDARNOSC
21h00 MONTAGNE
21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h15 ÉTOILE PALACE
23h40 SOLIDARNOSC
24h40 MONTAGNE
01h10 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

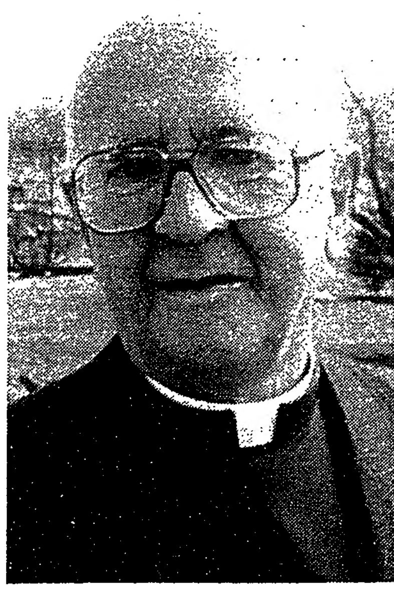
VENDREDI

17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
17h30 UNE HEURE POUR L'EUROPE
18h30 L'EUROFLASH
18h33 TÉLÉOBJECTIF
19h35 DU CÔTÉ DE CHEZ FRED
20h30 LIVRES PROPOS
21h00 CARRÉ NOIR
21h40 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
22h25 TÉLÉOBJECTIF
23h25 DU CÔTÉ DE CHEZ FRED
24h20 LIVRES PROPOS
24h50 CARRÉ NOIR
01h30 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

Alberta:		Positions
Edmonton	Shaw Cable	35
Saint-Paul	Northern Cablevision	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medecine Hat	Cablev. Medecine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

Nécrologie

LE PÈRE ARMAND PARADIS, O.M.I.



Le Père Armand Paradis, o.m.i. est décédé à l'hôpital Royal Alexandra Hospital d'Edmonton le 2 décembre 1990. Il était âgé de 79 ans.

Né à Charlesbourg, Qc, le 5 janvier 1911, Armand Paradis fit ses études secondaires au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière sauf sa réthorique qu'il fit au Juniorat Saint-Jean d'Edmonton. En août 1933, il décida de devenir un Oblat et fit son noviciat à Saint-Laurent, Manitoba. L'année suivante il se rendit au scolasticat du Sacré-Coeur à Lebret, Sask. où il fit ses études philosophiques et théologiques. C'est là qu'il fut ordonné prêtre le 29 juin 1939.

Le Père Paradis devait consacrer presque toute sa vie de prêtre aux missions indiennes de la Saskatchewan et de l'Alberta. De 1940 à 1958, on le retrouve successivement à Duck Lake, Delmas, Aldina et Battleford, Saskatchewan. En mai 1958, il fut nommé curé de la paroisse Notre-Dame des Sept Douleurs, à Hobbéma et il y demeura jusqu'en 1969. On l'envoya alors à la mission du Lac Sainte-Anne, où il se dévoua pendant un an avant de retourner en Saskatchewan, cette fois pour une période de dix ans.

En 1979, ses supérieurs lui confiaient le chapelinat du Foyer Youville, à Saint-Albert. Il affectionna particulièrement ce ministère auprès des personnes âgées et il s'y dépensa généreusement jusqu'à tout récemment, alors que son état de santé ne le lui permit plus. Entre-temps (1979-82), il eut en outre la responsabilité de la mission de la réserve Alexandre à Rivière-Qui-Barre.

Le Père Armand Paradis laisse le souvenir d'un homme bon, doux et charitable. Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Albert le 7 décembre dernier, et il a été inhumé dans le cimetière oblat du même endroit.

Professionnels

Cartes d'affaires

Message de la présidente

Chers membres,

J'aimerais tout d'abord vous remercier pour l'immense travail que vous avez accompli tout au long de l'année. Votre participation aux différentes tournées de consultation et votre magnifique participation au Rond-Point sont les cadeaux de Noël que vous vous êtes faits et que vous avez faits à votre association.

Noël c'est le temps des réjouissances, la période des rassemblements de familles. Cette année notre famille francophone de l'Alberta s'est agrandie. La Fédération des aînés francophones, le Conseil culturel albertain et le Regroupement provincial des femmes francophones ont vu le jour. Nous avons plusieurs naissances à célébrer cette année. L'école Citadelle de Legal et l'école du Sommet de Saint-Paul sont nos derniers-nés. Il faudra en prendre un grand soin.

Comme chaque année, nos familles se réunissent autour de nos aïeux. Je sais que vous prendrez du temps pour raconter à vos enfants votre amour de la terre; cette terre de nos ancêtres que nous aimons passionnément et qui nous apportera l'an prochain je l'espère, une aussi bonne récolte que cette année.

La présidente

France Levasseur-Ouimet

Dessin à colorier

